

RD-CONGO



LES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE

300 FC

www.adiac-congo.com

N° 2162 - JEUDI 13 NOVEMBRE 2014



Samy Badibanga et ses partenaires politiques

Assemblée nationale

L'opposition promet de saisir la justice contre Kitebi et Musungayi

Après le cinglant revers qu'elle a subi le lundi 10 novembre à l'hémicycle du Palais du peuple, après le rejet des motions de défiance initiées contre Patrice Kitebi et Remy Musungayi respectivement ministre délégué aux finances et de l'industrie, l'opposition est en passe de saisir les juridictions compétentes pour entendre les ministres incriminés. Considérant la justesse des griefs à charge de deux précités, Samy Badibanga et ses pairs entendent ainsi obtenir gain

de cause en actionnant la voie judiciaire comme ultime recours.

Entre-temps, la même opposition parlementaire entreprend une nouvelle croisade contre le premier-vice président du bureau de l'Assemblée nationale, Charles Mwando Nsimba, qui a assuré la police de débats au cours de la plénière surchauffée de lundi dernier qu'elle accuse de partielle.

Page 12

GRÈVE DES MAGISTRATS

Le gouvernement invité à respecter ses engagements

Dans un communiqué conjoint publié le 12 novembre, relatif à la grève des magistrats, des ONG des droits de l'homme de la RDC signataires recommandent au président de la République de s'investir personnellement pour garantir l'effectivité du principe de séparation des pouvoirs et d'intervenir en urgence afin que les parties concernées se retrouvent autour d'une table. Ces ONG ont également conseillé que le pouvoir judiciaire bénéficie des mêmes trai-

tements et avantages que les deux autres en vue de permettre aux Cours et tribunaux ainsi qu'aux parquets de fonctionner normalement.

Ces organisations ont, par contre, exhorté le gouvernement à engager en urgence un dialogue social avec les magistrats grévistes afin de garantir une meilleure administration de la justice, gage de la démocratie et du développement du pays.

Page 13



Des magistrats manifestant devant la Primature

FARDC

Les militaires engagés au front peinent à accéder à leurs soldes

Des soldats d'au moins cinq unités des FARDC déployés dans les territoires de Beni, Rutshuru et Nyiragongo (Nord-Kivu) n'ont pas reçu leurs soldes depuis deux mois. Le fait qu'ils soient engagés dans l'opération militaire « Sokola » visant le démantèlement des rebelles ougandais des ADF, accusés de graves atrocités dans cette partie de l'Est de la RDC, est un sérieux motif d'inquiétude. Une situation qui dessert les habitants de Beni pour autant que les militaires impayés ont tendance à se rabattre vers la population pour garantir leur survie.

La haute hiérarchie militaire se dit consciente du problème et invite les soldats à la patience. L'impréparation des banques qui ont récupéré l'argent pour payer les militaires ainsi que la complexité de l'opération de bancarisation mise en place seraient à l'origine de ce retard dans le paiement.

Page 12

LIVRES

Pour Tshibasus Mfuadi, un danger guette le Congo

Le diplomate partage cette certitude dans son tout dernier ouvrage, « Oui, le Congo terre d'avenir est menacé », paru en début de mois chez L'Harmattan. Il a été établi que les richesses dont regorgent le sol et le sous-sol congolais suscitent une réelle convoitise chez d'autres peuples du monde. Dès lors que ceux-ci ne jurent que « par son éclatement en plusieurs entités nationales », l'auteur y perçoit l'ombre

d'une menace. Convaincu de cette réalité, Tshibasus Mfuadi a jugé bon de conscientiser ses compatriotes quant à leurs responsabilités pour la prévenir. Il s'offusque de ce que certains des fils et filles du pays « pactisent avec des forces étrangères pour satisfaire leurs intérêts personnels ». Il fustige cet agir qu'il qualifie d'égoïsme aveugle procédant d'une « inconscience insoutenable ». Page 14

SANTÉ PUBLIQUE

De nouvelles normes pour réduire les dommages de la pollution

Selon l'Organisation mondiale de la santé (OMS), plus de sept millions de décès, à raison d'un décès sur huit à l'échelle mondiale, sont dus à l'exposition à la pollution de l'air à l'intérieur ou à l'extérieur. Quelques quatre millions de personnes décèdent chaque année dans le

monde du fait de la pollution de l'air provenant de poêles rudimentaires utilisant la biomasse ou le charbon, à l'intérieur de leur foyer, disent les spécialistes. Les nouvelles lignes directrices de l'OMS relatives à la qualité de l'air à l'intérieur des habitations et aux combustibles ménagers

insistent sur la nécessité d'améliorer l'accès à des sources d'énergie domestique plus propres telles que le gaz de pétrole liquéfié, le biogaz, le gaz naturel et l'éthanol ou l'électricité, en particulier dans les pays à revenu faible ou intermédiaire.

Page 13

ÉDITORIAL

Il se peut ...

Oui, en effet, il se peut que chez nous, comme ailleurs, les événements dont le Burkina Faso vient d'être le théâtre nourrissent chez quelques extrémistes l'idée folle de remettre en question la paix civile. Mieux vaut en avoir conscience et s'y préparer que de mettre, comme l'autruche de la fable, la tête dans le sable pour ne pas regarder le danger de face.

Mais s'y préparer comment ? Là, en effet, réside le cœur du problème que les autorités de la République doivent aujourd'hui résoudre. Sans prétendre sortir de notre rôle qui consiste à observer l'actualité afin d'en rendre compte le plus objectivement possible dans ces colonnes, disons que trois dispositifs peuvent y contribuer de façon décisive.

Le premier est, évidemment, le renforcement du mécanisme complexe qui permet à un peuple de se protéger contre les déviances individuelles et collectives de toute nature qui le menacent. Il concerne au premier chef les forces de sécurité telles que la police et la gendarmerie, mais s'applique aussi aux services de renseignement interne et externe dont les drames provoqués par le terrorisme un peu partout dans le monde démontrent l'importance.

Le deuxième dispositif est d'ordre politique. Il passe par l'instauration d'un dialogue serein mais effectif entre les grands acteurs de la majorité et de l'opposition. Engagé chez nous lors des concertations d'Ewo et de Dolisie, il doit maintenant s'étendre, s'approfondir de telle façon que le débat naissant sur la modernisation de nos institutions s'engage dans un climat aussi apaisé que constructif. Éviter que la passion l'emporte sur la raison est en effet essentiel.

Le troisième dispositif est le plus important mais également le plus difficile à mettre en place car il implique la société civile dans son ensemble. Faire en sorte que les citoyennes et les citoyens puissent exprimer librement leur opinion sur l'avenir de notre nation n'a rien d'impossible étant donné la puissance et la diversité des moyens de communication que procurent les technologies modernes de communication. Il suffit d'y réfléchir sérieusement.

Conclusion aussi vieille que l'humanité : mieux vaut prévenir que guérir.

Les Dépêches de Brazzaville

CONSTITUTION DU 20 JANVIER 2002

L'UMP propose de créer les conditions d'un consensus

Face aux enjeux de l'heure, l'Union pour le mouvement populaire (UMP), que préside Elvis Digne Tsalissan Okombi, a proposé la désignation d'un conciliateur. Pour mettre en place un cadre propice de concertation, cette formation politique lancera, le 6 décembre prochain, une journée dite de « tolérance ».

Le président de cette formation politique a fait connaître son intention à la presse, de conduire la classe politique congolaise à un dialogue politique en vue de conserver les acquis de la République. Il sera question de faire le bilan des différentes concertations politiques en vue d'améliorer les clauses à l'avenir.

Depuis 2009, sous impulsion du gouvernement, la classe politique congolaise a tenu deux concertations politiques, notamment à Ewo et à Dolisie. Après 5 ans, l'UMP va initier la première édition de la journée de « Tolérance politique en République du Congo », sur le thème : « Écouter l'autre pour le comprendre ». Au cours de ces assises, la parole sera donnée aux présidents de partis politiques ainsi qu'aux universitaires. Plusieurs sujets seront en débat. Les participants échangeront sur la démocratie apaisée, le dialogue politique, la tolérance, le Congo de demain, le pacte républicain. Ces communications ne feront l'objet d'aucun débat, a fait savoir le président de l'UMP, car ajoute-t-il, en ces temps de tension politique, l'homme politique congolais a intérêt d'être à l'écoute.

Pendant que certains partis politiques appellent aux états généraux de la nation, au dialogue national,



Elvis Digne Tsalissan Okombi, président de l'UMP

d'autres se prononcent pour une concertation politique. Les positions de principes de chaque composante politique étant connues, l'UMP suggère aux partis politiques, au-delà de leurs divergences, de créer les conditions d'un consensus. « Les Congolais aspirent à la paix et à la quiétude. Il n'est pas souhaitable que, dans les prochains jours, au motif de s'approprier un débat, que nos jeunes, nos mères, nos pères soient instrumentalisés. Nul n'a le droit aujourd'hui de désorienter le peuple. Nous avons le devoir de civiliser le débat politique, surtout en cette matière sensible de la Constitution. Prenons notre courage politique, il n'y aura pas de propositions nouvelles », a déclaré le président de l'UMP.

En outre, il a condamné l'action menée par la police nationale au domicile de Clément Miérassa, président du Parti social-démocrate congolais, parti de l'opposition dite radicale. Ainsi, l'UMP, parti du centre a appelé d'un côté les partis

politiques à se conformer aux droits et règlements de la République et de l'autre, les autorités de la police à la mesure et au respect des libertés publiques et droits fondamentaux. « Il est important que la direction politique ne puisse pas se départir de la règle du dialogue qui a toujours conduit nos relations », a indiqué Elvis Digne Tsalissan Okombi.

Au regard de cet incident, l'UMP a adressé un courrier au ministre de l'Intérieur et de la décentralisation pour solliciter une rencontre d'échanges entre le ministère et la classe politique congolaise sur des sujets tels que les réunions et libertés publiques, ainsi que les droits fondamentaux. Ce parti du centre a exprimé sa satisfaction suite aux conclusions de la réunion extraordinaire du bureau politique du Parti congolais du travail (PCT), car selon l'UMP, le principal parti de la majorité présidentielle a engagé une réflexion qui privilégie la paix, la sécurité et l'unité nationale.

Josiane Mambou Loukoula

LES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE

Les Dépêches de Brazzaville sont une publication de l'Agence d'Information d'Afrique centrale (ADIAC)
Site Internet : www.brazzaville-adiac.com

DIRECTION

Directeur de la publication : Jean-Paul Pigasse
Secrétariat : Raïssa Angombo

COMITÉ DE DIRECTION

Emmanuel Mbengué, Émile Gankama, Lydie Pongault, Bénédicte de Capèle, Ange Pongault, Charles Zodiolo, Gérard Ebami-Sala, Philippe Garcie.

RÉDACTIONS

Directeur des rédactions : Émile Gankama
Assistante : Leslie Kanga
Photothèque : Sandra Ignamout
Secrétaire des rédactions : Jocelyn Francis Wabout
Secrétaire des rédactions adjoint :
Rewriting : Arnaud Bienvenu Zodiolo, Clotilde Ibara, Norbert Biembédi

RÉDACTION DE BRAZZAVILLE

Rédacteurs en chef : Guy-Gervais Kitina, Thierry Nougou
Service Société : Parfait Wilfried Douniama (chef de service) Guillaume Ondzé, Fortuné Ibara, Lydie Gisèle Oko
Service Politique : Roger Ngombé (chef de service), Jean Jacques Koubemba, Josiane Mambou Loukoula

Service Économie : Nancy France Loutoumba (chef de service) ; Lopelle Mboussa Gassia, Firmin Oyé
Service International : Nestor N'Gampoula (chef de service), Yvette Reine Nzaba, Tiras Andang
Service Culture et arts : Bruno Okokana (chef de service), Hermione Désirée Ngoma, Rosalie Bindika
Service Sport : James Golden Eloué (chef de service), Rominique Nerplat Makaya
Service Enquête : Quentin Loubou (chef de service), Rock Ngassakys
Chronique littéraire : Meryll Mezath (chef de service), Luce Jennyfer Mianzoukouta, Durlly Emilia Gankama

RÉDACTION DE POINTE-NOIRE

Rédacteur en chef : Faustin Akono
Lucie Prisca Condhet N'Zinga, Hervé Brice Mampouya, Charlem Léa Legnoki, Prosper Mabonzo, Séverin Ibara
Commercial : Mélaïne Eta
Bureau de Pointe-Noire : Av. Germain Bikoumat : Immeuble Les Palmiers (à côté de la Radio-Congo Pointe-Noire). Tél. (+242) 06 963 31 34

RÉDACTION DE KINSHASA

Directeur de l'Agence : Ange Pongault
Chef d'Agence : Nana Londole
Rédacteur en chef : Jules Tambwe Itagali
Coordinateur : Alain Diasso
Économie : Laurent Essolomwa, Gypsie Oïssa
Société : Lucien Dianzenza, Aline Nzuzi

Sports : Martin Enyimo
Relations publiques : Adrienne Londole
Service commercial : Marcel Myande, Stella Bope
Comptabilité et administration : Lukombo
Caisse : Blandine Kapinga
Distribution et vente : Jean Lesly Goga
Bureau de Kinshasa : Colonel Ebeya n°1430, commune de la Gombe / Kinshasa - RDC - Tél. (+243) 015 166 200
Rédaction de Dolisie : Lucien Mpama

MAQUETTE

Eudes Banzouzi (chef de service)
Cyriaque Brice Zoba, Mesmin Boussa, Stanislas Okassou

INTERNATIONAL

Directrice : Bénédicte de Capèle
Responsable coordination et communication : Rose-Marie Bouboutou
Directrice du Développement : Carole Moine

RÉDACTION DE PARIS

Camille Delourme, Noël Ndong, Marie-Alfred Ngoma
Comptabilité : Marie Mendy

ADMINISTRATION ET FINANCES

Directrice : Lydie Pongault
Secrétariat : Armelle Mounzeo
Chef de service : Abira Kiobi
Suivi des fournisseurs : Farel Mboko
Comptabilisation des ventes, suivi des annonces : Wilson Gakosso

Personnel et paie : Martial Mombongo
Stocks : Arcade Bikondi
Caisse principale : Sorrelle Oba

PUBLICITÉ

Directeur : Charles Zodiolo
Assistante commerciale : Hortensia Olabouré
Commercial Brazzaville : Rodrigue Ongagna, Mildred Moukenga
Commercial Pointe-Noire : Mélaïne Eta Anto

DIFFUSION

Directeur : Philippe Garcie
Assistante de direction : Sylvia Addhas
Diffusion de Brazzaville : Guyche Motsignet, Brice Tsébé, Irin Maouakani
Diffusion Kinshasa : Adrienne Londole
Diffusion Pointe-Noire : Bob Sorel Moundoumbé Ngonou

INFORMATIQUE

Directeur : Gérard Ebami-Sala
Narcisse Ofoulou Tsamaka (chef de service), Rively Gérard Ebami-Sala, Myck Mienet Mehdi, Mbengué Okandzé

IMPRIMERIE

Directeur : Emmanuel Mbengué
Assistante : Dina Dorcas Tsoumou
Chef d'atelier : François Diatoulou Mayola
Service pré-presses et contrôle de qualité : Eudes Banzouzi (chef de service)

LIBRAIRIE BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Émilie Moundako Éyala (chef de service),

Eustel Chrispain Stevy Oba, Nely Carole Biantomba, Epiphany Mozali
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville - République du Congo
Tél. : (+242) 06 930 82 17

GALERIE CONGO BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Hélène Ntsiba (chef de service), Sorel Eta, Astrid Balimba

LIBRAIRIE-GALERIE CONGO PARIS

Directrice : Bénédicte de Capèle
Responsable achats, logistique : Béatrice Ysnel
Responsable animation : Marie-Alfred Ngoma
Assistante : Laura Ikambi
23, rue Vaneau - 75007 Paris - France
Tél. : (+33) 1 40 62 72 80
www.lagaleriescongo.com

ADIAC

Agence d'Information d'Afrique centrale
www.lesdepechesdebrazzaville.com
Siège social : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville, République du Congo / Tél. : (+242) 05 532.01.09
Président : Jean-Paul Pigasse
Directrice générale : Bénédicte de Capèle
Secrétaire général : Ange Pongault

Bureau de Paris (France) / 38 rue Vaneau 75007 Paris/Tél. : (+33) 1 45 51 09 80

SECTEUR AÉRIEN

Un nouveau bâtiment annoncé pour ECAir

La date pour migrer vers les nouveaux locaux n'est pas encore déterminée. Pourtant la société d'aviation Equatorial Congo Airline (ECAir) s'active pour aménager dans son nouveau bâtiment, construit en face de l'aéroport Maya-Maya de Brazzaville. Celui-ci frappe par son architecture en forme d'œuf par l'arrière et de soucoupe à l'avant. Le siège de la compagnie, un R+3, abritera tous les bureaux et matériels nécessaires.



Entrée principale/photo Adiac

Le directeur de département bâtiment et équipement divers au ministère de l'Aménagement du territoire et à la délégation générale des Grands travaux, Simon Pierre Loufoua, l'a réceptionné le 12 novembre provisoirement avant de remettre les clés à la société gestionnaire du site aéroportuaire qui, à son tour, a remis à un des responsables d'ECAir.

De cette réception technique, il se

dégage que l'ouvrage est de bonne qualité malgré quelques réserves émises. Il s'agit pour la société chargée des travaux de travailler sur la base des observations faites et ceci dans un délai d'une année. Avant la réception définitive. Cependant, ces remarques ne compromettent nullement l'exploitation de l'ouvrage. « Nous reviendrons dans une année

car l'ouvrage reste sous la responsabilité de l'entreprise », a déclaré Simon Pierre Loufoua.

Notons que les bureaux de la compagnie aérienne nationale ECAir sont construits sur une superficie de 5700m². La société ZHENGWEI Technique a réalisé les travaux en deux ans et deux mois.

Nancy France Loutoumba

DIALOGUE INTERGÉNÉRATIONNEL

Des ministres accrochés par des jeunes

La 2^e édition du dialogue intergénérationnel initiée par le ministère de la Jeunesse et de l'Éducation civique a permis à dix membres du gouvernement de présenter, le 12 novembre, leurs politiques respectives en faveur des jeunes, avant de répondre aux préoccupations de ces derniers. Parmi les ministres ayant répondu présents, on peut citer Rigobert Maboundou qui a été interpellé sur le prix de l'œuf sur le marché, François Ibovi et Serge Blaise Zoniaba.

Après avoir présenté sa politique en évoquant le statut de l'économie agricole du Congo et les opportunités qui s'offrent aux jeunes, le ministre de l'Agriculture et l'élevage a été accroché sur le prix de l'œuf sur le marché de Brazzaville. En effet, il a été posé à Rigobert Maboundou la question sur le profit que les Congolais pouvaient tirer des villages agricoles de Nkouo et d'Imvouba dans le département du Pool. Pour les jeunes, le prix de l'œuf est passé du simple au double sinon au triple. « Nous ne sommes pas encore, en matière de marché des œufs et même de poulets de chair produits à Nkouo et à Imvouba, dans une situation d'offre supérieure à la demande. Brazzaville c'est à peu près 14 millions d'œufs par an, Nkouo produit seulement 8 millions. Nous ne sommes pas encore dans la situation de l'équilibre entre l'offre et la demande. C'est pourquoi, nous avons financé des opérateurs privés à Brazzaville et à Pointe-Noire, grâce au Fonds de soutien à l'agriculture », a répondu le ministre.

Selon lui, les villages agricoles profitent bel et bien aux Congolais puisque tous ceux qui y travaillent sont de nationalité congolaise. « En ma qualité de ministre de l'Agriculture et de l'élevage, je ne vous ai jamais dit qu'avec le nouveau village agricole de Nkouo, nous allons saturer la demande. Nous sommes modestes, honnêtes, le jour où j'ai fait mon discours le 8 octobre 2010 à Nkouo, je disais que cela n'était qu'un premier pas, ce n'est pas

avec ce seul village que nous allons saturer le marché de Brazzaville », a ajouté le ministre, sans visiblement pas convaincre l'auditoire.

« L'éducation doit être un investissement rentable pour l'Etat et pour l'apprenant »

Le ministre de l'Enseignement technique, professionnel, de la formation qualifiante et de l'emploi, Serge Blaise Zoniaba, a, quant à lui, présenté sa feuille de route concernant la jeunesse et les dispositifs conçus pour aider les jeunes à trouver l'emploi. Parlant des réformes en cours au niveau du sous-secteur, le ministre a souligné que l'éducation devrait être un investissement rentable pour l'Etat et pour l'apprenant. Serge Blaise Zoniaba a par exemple, cité la réhabilitation des établissements, la formation des enseignants en activités, la lutte contre les antivaleurs à l'école, l'application stricte des lois et règlements qui régissent le sous-secteur. Il promis que le contrôle sera désormais strict pour des élèves qui vont se présenter aux examens d'Etat. Car, les textes en vigueur seront appliqués. Il a également évoqué la révision des programmes et la mise en place de nouveaux dispositifs de formation. Une fois la réforme achevée, a-t-il précisé, l'école commencera à générer les emplois et le Conseil national de la jeunesse (CNJ) sera prochainement associé dans l'élaboration des nouveaux programmes dans toutes les spécialités.

Les questions des jeunes ont porté, entre autres, sur la disparition de la série H et la corruption qui gangrène le sous-secteur dans l'admission aux concours professionnels et le manque d'une école de formation des enseignants du sous-secteur. Répondant à certaines préoccupations, Serge Blaise Zoniaba a indiqué que la fermeture de la série H est due au manque d'enseignants capables de dispenser ces enseignements. De plus, il n'y avait pas un grand besoin pour ce niveau d'enseignement a poursuivi le ministre. C'est ainsi qu'il a annoncé la réouverture de l'École normale des enseignants de

l'enseignement technique, à cause du besoin dans les spécialités. « La corruption qui gangrène le sous-secteur dans l'admission aux concours professionnels, c'est une bataille que nous devons tous mener ensemble. Nous sommes arrivés au point où tricher est perçu comme un acte héroïque », a-t-il martelé.

Y a-t-il eu de la corruption dans l'obtention de la bourse de Cuba?

De son côté, le ministre de la Santé et de la population, François Ibovi, a eu la tâche facile, puisqu'il a bénéficié des questions écrites. Toutefois, les jeunes sont revenus sur les conditions d'obtention de la bourse d'études en médecine à Cuba où 706 étudiants ont été envoyés récemment. Selon eux, certains membres du cabinet du ministre auraient perçu d'énormes sommes d'argent pour la sélection. Ils ont également interpellé le ministre de la Santé sur les mesures prises dans le cadre de la prévention de la fièvre hémorragique à virus Ebola ; la gratuité de la césarienne et du traitement du paludisme. Concernant les mesures de gratuité, le ministre a indiqué qu'elles ont eu comme impact, une baisse considérable du taux de mortalité infantile. S'agissant des pots de vin que certains candidats auraient versé à ses collaborateurs, François Ibovi a demandé à l'auditoire d'en apporter les preuves. Sinon, il s'agit, a-t-il dit, de simples spéculations de la rue qui n'ont rien avoir avec la réalité. Il est longuement revenu sur les critères de sélection qui, selon lui ont été faits selon les normes. Les autres ministres ayant répondu aux questions des jeunes sont Léon Alfred Opimbat des Sports, Emilienne Raoul de la Solidarité et de l'action humanitaire, Martin Aimé Parfait Coussoud-Mavoungou, chargé de la Marine marchande, Pierre Mabilia des Affaires foncières, Alain Akouala Atipault des Zones économiques spéciales et Bruno Jean Richard Itoua de la Recherche scientifique et Anatole Collinet Makosso de la Jeunesse qui a assuré la modération.

Parfait Wilfried Douniama

ENVIRONNEMENT

L'Agence française de développement organise une table ronde sur la gestion des déchets au Congo

La réunion qui s'ouvre le 13 novembre à Brazzaville aura pour objectifs entre autres de réfléchir à la mise en place d'une stratégie nationale et d'une filière structurée de gestion des déchets solides dans les grandes villes.



En marge du premier comité de pilotage du projet « drainage pluvial et gestion des déchets à Brazzaville », mis en œuvre par la Mairie de Brazzaville et la délégation générale aux Grands travaux, les participants aborderont les grandes questions que soulève la gestion des déchets solides au Congo.

« Si des initiatives sont engagées aujourd'hui par le gouvernement congolais afin d'améliorer cette situation et le bien-être de la population, la question de la gestion des déchets solides constitue toujours un enjeu compte tenu de la complexité du secteur, des contraintes techniques ou de la multiplicité des acteurs concernés », indique l'AFD, dans un communiqué publié à cette occasion.

Par ailleurs, le document de stratégie pour la croissance, l'Emploi et la réduction de la pauvreté (DSCERP) 2012-2016 précise que les systèmes de collecte et de traitement des déchets solides dans les villes de Brazzaville et de Pointe-Noire sont peu développés, c'est-à-dire, à peine 5% des déchets produits quotidiennement seraient collectés. Ce pourcentage, explique-t-il, est insignifiant par rapport aux pays ayant un PIB/habitant similaire comme le Maroc (86%).

Yvette Reine Nzaba

LUTTE CONTRE LE VIH/SIDA

Les agents du ministère des Transports sensibilisés sur la pandémie

L'Unité de lutte contre le sida (ULS) de ce ministère que dirige Maturin Atsa a organisé le 12 novembre à Brazzaville, une journée de sensibilisation sur la pandémie du VIH et les maladies sexuellement transmissibles.

Cette journée marque le lancement officiel des activités d'intensification de lutte contre le VIH/sida au sein de cette organisation, en vue d'améliorer les connaissances et les comportements sexuels à risque de ses agents.

La sensibilisation a débuté par un échange entre les membres de formateurs du Conseil national de lutte contre le sida et les agents sur les éléments de base du VIH/sida, les différentes étapes de l'infection à VIH, le mode de transmission et la gestion de risques sexuelles.

Le coordonnateur de l'ULS de ce ministère, Maturin Atsa a présenté les statistiques des personnes vivant avec le VIH dans le monde,

selon le rapport Onusida 2012. Il est estimé à 35,3 millions dont un tiers sont des jeunes de moins de 25 ans. Le nombre de nouvelles infections est de 2,3 millions.

La prévalence nationale était estimée à 4,1% en 2003. Elle est passée à 3,2% en 2009. Malgré la stabilisation de l'infection à VIH au Congo, les femmes sont les plus infectées que les hommes.

« Le département des transports, de l'aviation civile et de la marine marchande n'est pas à l'abri de cette pandémie. Certaines catégories des travailleurs risquent plus particulièrement de contracter le VIH, en raison de la nature et des conditions de leur travail », a-t-il indiqué.

Maturin Atsa a en outre souligné que les connaissances et les attitudes acquises à cette occasion favoriseront l'accès des cadres et agents dudit ministère au service de dépistage du VIH dans les formations sanitaires.

Lydie Gisèle Oko

A+ est bel et bien née !

Depuis le 24 octobre, une nouvelle chaîne s'est ajoutée, A+, sur le bouquet 99 de Canalsat, disponible à partir de la formule Access à 5000Fcf le mois. La grande chaîne africaine se veut à l'image de l'Afrique d'aujourd'hui : multiculturelle, dynamique et positive. Résolument optimiste et ouverte sur l'avenir A+ est bel et bien née.



« Nous sélectionnons les contenus de la chaîne A+ avec la volonté qu'ils ressemblent à son public tout en rassemblant famille, amis et voisins. Humour,

afro-américain, et la crème du Nollywood : Le Crocodile du Botswana, Madame Brouette, Passion dévorante, Hitch, etc.



passion, émotion, suspense sont au cœur de la chaîne A+ pour faire vivre à tous les téléspectateurs de la chaîne un grand spectacle », a déclaré M. Damiano MALCHIODI, Directeur de la chaîne A+.

Ainsi lors d'une conférence de presse organisée le 16 Octobre dernier à l'Hôtel LEDGER, en présence des représentants du Ministère de la culture et des arts, du Ministère de la communication et porte-parole du gouvernement, du conseil supérieur de la liberté de communication, Alix LEBRAT directrice générale de Canal+ Congo et Michel MUTOMBO-CARTIER directeur du flux et divertissement de la chaîne A+, ont présenté cette chaîne ainsi que son contenu.

A+ fédère un très large public. Sa grille de programmes se fait aussi complice de toutes les couches sociales avec des séries inédites francophones, anglophones, lusophones et en wolof, toutes produites ou doublées en français : Chronique africaine, Tundu Wundu, C'est la vie, Inkaba, King Casino et autres. C'est aussi des émissions de divertissement révélant des talents musicaux ou culinaires (Island Africa Talent et Star Chef), ainsi que des magazines (Blackamorphoses). A+ c'est aussi une sélection des meilleurs films alliant productions africaines, cinéma international et



Toute l'équipe d'A+ partage une même passion et une même volonté : offrir une télévision moderne et populaire à travers une ligne éditoriale attractive, fidélisant et ambitieuse. La chaîne A+ place le public africain et le plaisir du divertissement au cœur de ses

programmes.

24H/24, A+ émet sur deux fuseaux horaires, l'un pour l'Afrique de l'ouest et l'autre pour l'Afrique centrale. 60% de séries, 30% de divertissement et 10% de cinéma. Et pour ce mois de novembre, les temps forts : en divertissement, Star Chef, inédit, une télé-réalité culinaire panafricaine avec 9 émissions d'une durée de 60 minutes, une finale de 90 minutes avec 8 pays en lice.

Le groupe Canal+ a choisi de lancer A+ au moment où Canal+ Afrique poursuit son développement sur le continent. Cette nouvelle chaîne 100% africaine vient enrichir l'offre du bouquet Canalsat. Elle se place en vitrine de toutes les cultures panafricaines et elle insufflé un vent de modernité sur le continent.

« A+ est porteuse de l'engagement de Canal+ à apporter son expertise éditoriale en Afrique pour soutenir le développement d'une industrie culturelle africaine, dynamique et riche en talents, qui doit devenir créatrice d'emplois », d'après François Deplanck, directeur des chaînes et contenus de Canal Overseas.

Les conférenciers ont ainsi invité les réalisateurs, ci-

néastes, metteurs en scène et scénaristes congolais à faire valoir leurs arts via la chaîne A+.

Ce rendez-vous était aussi l'occasion pour Canal+ d'annoncer l'installation de la filiale Canal+ Congo représentée par Alix LEBRAT, Directrice Générale.

IDÉES- FORCES, SUJETS EN DÉBAT

Anecdotes, petites phrases, cris du coeur et coups de gueule meublent la vie de tous les jours. Cette rubrique se propose de sélectionner les idées les plus saillantes qui font la force des débats de société

□ « Je crois que ce qui est important pour un homme politique, ce n'est pas comment il accède au pouvoir, c'est ce qu'il fait du pouvoir. Aujourd'hui, ce qui est important, c'est de savoir comment un chef d'État quitte le pouvoir. »

Pierre Buyoya, ancien président burundais, candidat à la présidence de l'OIF, RFI, 05 septembre 2014

□ « Le rôle d'un syndicat est de défendre et de moderniser des professions, pas d'opérer une mission politique. »

Michael Miguères, secrétaire national de l'UMP (France), La Tribune, 05 novembre 2014

□ « ... le peuple noir n'est pas un troupeau de moutons qui aurait pour vocation de penser, de croire, tous de la même façon sous prétexte que notre couleur de peau nous unit »

Hapsatou Sy, entrepreneuse et animatrice de télévision française d'origine sénégalaise et mauritanienne, Direct 8, 12 novembre 2014

□ « La plupart des citoyens ne connaissent ni la loi, ni le fonctionnement de la justice, des institutions, ni la Constitution de leur État, ni la géographie du monde qui les entoure, ni le passé de leur pays, en dehors de quelques images d'Épinal. »

Pierre Jourde, Professeur à l'université Stendhal - Grenoble, Le Monde diplomatique, août 2008

□ « Les contraintes sociales qui pèsent sur les femmes du continent (africain) ne leur rendent pas facile le retour au naturel, le modèle occidental y occupant une place dominante. »

Juliette Smeralda, sociologue et essayiste martiniquaise, Jeune Afrique du 6 novembre 2014

INTEMPÉRIES

De nombreux Brazzavillois piégés par la pluie

Difficile pour les populations de la périphérie nord de Brazzaville d'adhérer au fameux adage "Après la pluie le beau temps". La pluie du mardi 11 novembre sur la ville a, en effet, ajouté quelque chose à leur malheur.



Des dégâts sur la route nationale n°2 à la suite des pluies

Dès 20 heures, la Route nationale n°2 était impraticable, entre les quartiers Massengo et Makabandilou. Le sable, entraîné par les eaux de pluies, est venu échouer sur la chaussée couvrant ainsi le bitume alors qu'à certains endroits, on assistait à d'importants torrents qui emportaient tout sur le passage. Pour avoir sous-estimé la situation, de nombreux automobilistes ont été pris au piège. Un entassement de voitures et véhicules qui s'est transformé en un véritable embouteillage. « Il faut plutôt parler d'un cimetière pour ces véhicules. Je crains que nous n'y passions la nuit », a commenté un conducteur, inquiet de la tournure que prenait la situation ce soir du mardi. Pendant ce temps, les piétons, livrés à leur triste sort, ont dû, pour certains, retrousser les pantalons pour affronter les eaux. D'autres ont préféré s'abriter là où ils pouvaient. Mais pour combien de temps ? « J'ai pensé garer ma voiture à côté, le temps d'attendre. Dommage que je suis rentré dans du sable. Au finish,

je suis sorti avec une panne que je ne maîtrise pas, car la voiture refuse de s'allumer. Dois-je l'abandonner ici, en plein air ? », s'interroge Fortuné, que nous avons surpris pelle à la main, essayant de dégager le sable qui retenait sa Rav4.

Autres endroits, mêmes spectacles : la piste qui passe par les usines de Ragec et SNDE et l'avenue de l'Union africaine communément appelée, route Mazala-Nkombo. « Je vis au Domaine. Craignant de passer par le Lycée Thomas Sankara, j'ai opté pour ce tronçon. Et c'est pour venir m'embarber », a reconnu une dame visiblement abattue et dépassée par la situation. Certaines personnes n'ont pas manqué d'accuser la lenteur avec laquelle s'exécutent les travaux d'aménagement de cette route entre les ponts de Mikalou et de Djiri. « À côté des travaux sur la route, il faut penser à des canalisations dans les quartiers comme Soprogi Domaine et Congo-Chine. Ceci permettra une évacuation ordonnée des

eaux de pluies », propose, sans grande conviction, Sophie dont le corps était tout trempé.

Le malheur des uns faisant le bonheur des autres, ce sont des jeunes désœuvrés qui ont tiré leur épingle du jeu. Mieux, ils ont su soutirer un peu d'argent aux automobilistes, chaque fois qu'ils réussissaient à sortir une voiture du bourbier.

En fait, il a fallu l'envoi d'engins, mercredi matin, pour désensabler la voie et permettre le retour de la circulation. En attendant, il faut signaler le ravinement qui menace cette route au niveau du cimetière Itatolo, dans le 9^e arrondissement de Brazzaville.

« Ce n'est seulement pas contre ces intempéries qu'il faut lutter, c'est contre la montre qu'il faut livrer la course », ironise Urbain qui, ce soir-là, imaginait son calvaire au vu de l'état de son habitation. Il faut dire que ces calamités naturelles sont la conséquence directe de l'urbanisation anarchique qui bat son plein à Brazzaville.

Jocelyn Francis Wabout



Institut Africain de
Perfectionnement et de
Renforcement des Capacités

INSCRIPTION

Téléphone : +242 06 913 81 45 / +242 06 992 04 91
E-mail : inscription@iprc-training.org
Site web : www.iprc-training.org
BP: 537 Brazzaville - République du Congo

FORMATION – CONSEIL – ASSISTANCE TECHNIQUE

Une Expertise à votre portée

DES FORMATIONS POUR BOOSTER VOTRE CARRIERE !

L'IPRC organise à Brazzaville des séminaires de formation selon le programme ci-dessous. Pour les inscriptions et pour tous renseignements, contactez- nous aux numéros indiqués ci-dessus ou par email.

CODE	INTITULE DE LA FORMATION	DURÉE	COÛT	PERIODE
EP01	Gestion efficace des archives et classements	5jrs	400 000 FCFA	17 au 21 novembre 2014
EP04	Assurer la fonction d'assistant(e) de direction : Perfectionnement	3jrs	400 000 FCFA	1 au 3 Décembre 2014
GMP08	Comment répondre efficacement à un appel d'offres des marchés ?	5jrs	500 000 FCFA	8 au 12 Décembre 2014
GMP02	Passation des marchés publics (Travaux, fournitures et services)	5jrs	500 000 FCFA	15 au 19 décembre 2014

Arrêt sur image



Photo Xinhua.

Distinguée photo de famille que celle ci-dessus réunissant, en tenue traditionnelle chinoise, les dirigeants, parmi les grands de ce monde, lors du sommet Asie pacifique, le 10 novembre, à Beijing, en Chine. Même s'ils sont éloignés l'un de l'autre, on y voit l'Américain Barack Obama et le Russe Vladimir Poutine souriant, à l'instar du Chinois, Xi Jinping, leur hôte: taire les ressentiments le temps d'une photo souvenir, les «grands» savent le faire...

FORCES ARMÉES CONGOLAISES

Quarante gestionnaires en formation sur les budgets programmes

La formation des quarante gestionnaires issus de l'armée et la gendarmerie nationale a débuté le 12 novembre à Brazzaville.

Organisé avec l'appui technique de l'Institut africain de perfectionnement et de renforcement des capacités (IPRC), ce séminaire, qui s'étale sur trois jours, vise, entre autres, au-delà du simple recyclage, la compréhension et l'interprétation de concepts dans leurs responsabilités quotidiennes.

« Au final, cette approche nouvelle dans notre pratique administrative, exigera des responsables organiques et techniques, de s'approprier dès à présent

les outils, les techniques et la démarche de l'élaboration ministérielle d'un budget, fondée sur la corrélation de la planification opérationnelle et la programmation budgétaire, avec comme déterminant clé le lien physico-financier pour chaque activité », a souligné le commissaire général de brigade, directeur général de l'administration et des finances du ministère de la Défense nationale, Ambroise Mopendza. À noter que le présent séminaire portera principalement sur trois thèmes : la préparation et la programmation budgétaire ; la budgétisation par programmes ; et enfin, l'exécution et le suivi budgétaire axés sur les résultats.

Guillaume Ondzé



COMMUNIQUE DU GROUPE NSIA SUR L'INCENDIE DU SUPERMARCHÉ CASINO DE BRAZZAVILLE

Le Groupe NSIA tient à exprimer sa solidarité, à la Direction Générale, aux employés, partenaires, et surtout les clients de Casino, suite à l'incendie du 6 novembre 2014 qui a ravagé totalement les locaux et leurs contenus.

CASINO en Afrique dans tous les pays où il est implanté (Gabon, Sénégal, Côte d'Ivoire, Cameroun, Congo), a choisi comme assureur de confiance le Groupe NSIA, et au Congo les valeurs assurées excèdent 25 milliards de FCFA

Par conséquent suite au sinistre survenu NSIA, comme à son habitude, avec ses réassureurs tiendra tous ses engagements en accompagnant le Groupe MIM SCORE/CASINO pour la reconstruction d'un nouveau supermarché plus grand et moderne, à la grande satisfaction de tous les Brazzavillois.

Les 5 valeurs du Groupe NSIA se déclinent dans une formule dénommée RICIP (Responsabilité, Intégrité, Culture client, Innovation, Performance), avec comme Réassureurs :

- ☐ CICA-RE 1er Réassureur de la zone CIMA
- ☐ AFRICA-RE 1er Réassureur Africain ;
- ☐ SCOR 1er Réassureur Européen ;
- ☐ MUNICH-RE 1er Réassureur Mondial ;
- ☐ SWISS-RE 2ème Réassureur Mondial ;

L'assurance ne coûte chère qu'avant le sinistre, et n'attendez pas qu'il soit trop tard.

Nos collaborateurs et intermédiaires dans tous nos points de vente, vous conseilleront utilement sur nos produits.

NSIA LE VRAI VISAGE DE L'ASSURANCE ET DE LA BANQUE



- | | |
|---------------------------------|--|
| ASSURANCE AUTOMOBILE | ASSURANCE INDIVIDUELLE ACCIDENT |
| ASSURANCE RESPONSABILITE CIVILE | ASSURANCE TOUS RISQUES (Chantiers, Montages et Essais) |
| ASSURANCE MALADIE | ASSURANCE INCENDIE |
| ASSURANCE VOYAGE | ASSURANCE MULTI-RISQUES HABITATION |
| ASSURANCE TRANSPORT | ASSURANCE SCOLAIRE |
| ASSURANCE GLOBALE BANQUE | |

ASSURANCE MULTI-RISQUES BUREAU
Protégez votre entreprise dès maintenant!



Assurances et Réassurances du Congo

Nous vous accompagnons pour tous vos besoins en assurances.

ALIMENTATION ET SANTÉ

Le thé, une boisson à la caféine et à la théophylline

Le thé est une boisson obtenue par infusion des feuilles de *Camellia sinensis* torréfiées après la cueillette dans le cas du thé vert, ou après avoir subi une légère fermentation dans le cas du thé noir. Le théier est un arbuste originaire d'Asie et cultivé dans toute l'Asie du sud-est, en Afrique et en Amérique pour ses feuilles qui donnent le thé.

La préparation du thé à partir des feuilles de *Camellia sinensis* se fait selon des techniques bien définies. Pour le thé vert, on procède d'abord à un étuvage pour détruire l'activité enzymatique de la feuille et ensuite celle-ci est roulée plusieurs fois à températures variables progressivement élevées puis séchée. Pour le thé noir, les feuilles subissent une fermentation et un séchage à chaud. Dans la nature, les feuilles de thé forment des complexes et des nouveaux composés volatils et non volatils. Le thé peut aussi être aromatisé aux fruits rouges, à la mangue, à l'ananas, à la pêche, aux bergamotes, à la menthe...

La composition chimique du thé est la suivante : polyphénols 30 % ; glucides 25 % ; minéraux 3 % dont manganèse, fer, nickel, aluminium, sélénium, iode et potassium ; vitamines du groupe B et vitamine C ; caféine 2 à 3 % avec des petites quantités de théophylline, un autre alcaloïde ; pigments 0,5 % et substances volatiles 0,1 %. Le terme utilisé autrefois pour désigner la caféine du thé est la « théine ». Sa formule chimique était tellement identique à celle de la caféine qu'on a fini par admettre que c'était la même substance.

Les meilleurs thés sont fournis par la feuille jeune recouverte de poils et qui a un aspect duveteux. Les thés de qualité inférieure viennent de la feuille âgée dite glabre.

Les vertus du thé : le thé représente dans une certaine mesure un atout pour la santé. Il préviendrait le développement de certains cancers.

On lui attribue des vertus d'antioxydants qui protègent la peau des agressions extérieures comme la pollution et le soleil. Il arrête la toux, élimine le stress, facilite la digestion et combat l'asthme et le diabète. Le thé vert surtout prévient des maladies cardiovasculaires car il permet de brûler les graisses. C'est une source importante d'antioxydants et son action contre le cholestérol est avérée. Le thé noir aussi diminue le risque de développer les maladies cardiovasculaires. Il aide ceux qui suivent un régime d'amaigrissement.

Les méfaits du thé : il est évident que boire trop de thé est assez dangereux pour la santé. En effet, cette mauvaise pratique peut augmenter le risque de développer des fluoroses squelettiques, une maladie des os. Cela arrive après une exposition prolongée à des doses égales ou supérieures à 10 mg de fluorure par jour pendant au moins 10 ans. L'organisme qui, d'ordinaire élimine l'excès de fluor, est impuissant devant un apport aussi important. Les autres inconvénients sont les palpitations cardiaques, les céphalées, les acouphènes, les troubles de la vision...

Les gros consommateurs de thé sont les Indiens, les Chinois et les Musulmans pour lesquels la préparation du thé est un véritable cérémonial. Le thé est une boisson à consommer sans excès.

Par Ange KOUNKOU,
Président de l'Association pour la Promotion des Industries
Agroalimentaires au Congo (APIAC)

IN MEMORIAM

Il ya dix (10) ans, plus précisément le 12 novembre 2004, il a plût au Seigneur qui nous l'a donné, de rappeler à lui notre père, frère, parent Alain Andzia. En ce jour de triste anniversaire, la famille Andzia prie tous ceux qui l'ont connu et aimé d'avoir une pensée pieuse pour lui. Que Dieu bénisse et protège son âme !



SANTÉ

Un nouveau traitement du paludisme pour l'enfant de moins de 5 ans

Des résultats d'une étude rendue publique lors de la 63^e réunion annuelle de la Société américaine de médecine tropicale et d'hygiène (ASTMH) montrent que l'association à dose fixe d'Artésunate-Méfloquine est plus efficace que le duo Artémether-Luméfantine. Le traitement est jugé comme le plus largement adopté en Afrique.

Cette étude clinique multicentrique a été lancée en Afrique, en 2008, pour tester l'efficacité et la tolérance de l'association à doses fixes d'Artésunate-Méfloquine chez l'enfant de moins de 5 ans et souffrant de paludisme à falciparum non compliqué. « L'étude clinique de non infériorité de Phase IV, ouverte, randomisée et contrôlée, a été menée chez 945 enfants de moins de 5 ans suivis pendant 63 jours. L'ADF ASMQ a été administrée une fois par jour pendant trois jours. L'étude a été réalisée dans trois pays d'Afrique : le Burkina Faso, le Kenya et la

Tanzanie », relève un communiqué de l'Organisation de la presse africaine.

Les résultats qui attestent de l'efficacité de ce traitement sont basés sur les paramètres d'analyse de l'Organisation mondiale de la santé. Ils soulignent, entre autres, qu'aucun problème de tolérance n'a été mis en évidence. Les spécialistes signalent un nombre très limité de cas de vomissements, particulièrement les vomissements précoces, entraînant l'arrêt du traitement dans les deux groupes de traitement. Aucun effet indésirable inattendu n'a été observé, précise-t-on. Pour l'Organisation mondiale de la santé, l'association à dose fixe d'Artésunate-Méfloquine est l'une des associations thérapeutiques à base d'artémisinine recommandées qui visent à retarder l'émergence de résistances aux produits médicamenteux compris dans l'association. Le nouveau traitement apporte, par ailleurs, une innovation dans la chaîne thérapeutique. Le traitement a été

simplifié par le regroupement des deux médicaments dans un seul comprimé à prendre une fois par jour pendant trois jours (comparé à deux fois par jour pendant trois jours pour l'association Artémether-Luméfantine). Le médicament peut désormais être disponible en Afrique où un enfant meurt toutes les 30 secondes du paludisme.

« Nous espérons que les gouvernements des pays touchés en Afrique adopteront désormais cette option thérapeutique supplémentaire pour garantir à leurs populations un accès à plusieurs associations thérapeutiques à base d'artémisinine », a déclaré le Dr Bernard Pécol, directeur exécutif de médicaments pour les maladies négligées, une organisation à but non lucratif de Recherche et de développement collaborative, répondant aux besoins des patients nécessitant de nouveaux traitements pour les maladies négligées par les fonds internationaux.

Quentin Loubou

RENCONTRE CITOYENNE

L'ADU sensibilise aux méfaits du tribalisme et du repli identitaire

L'Association désir d'unité (ADU) que préside Jean de Dieu Kourissa était face aux jeunes des quartiers sud de Brazzaville. Au centre des échanges les méfaits du tribalisme et du repli identitaire.



Le présidium lors de la rencontre citoyenne

Élèves et étudiants étaient les premiers à envahir les locaux du Cercle culturel Sony Labou Tansi. La rencontre du week-end dernier s'inscrit dans le sillage de celles enclenchées depuis février 2014, destinées, selon les organisateurs, à combattre chez les Congolais tous les comportements susceptibles de nuire au vivre ensemble et à l'unité nationale. Bâtir une société définitivement apaisée, dépouillée de

toutes frustrations et débarrassée des travers qui ont longtemps contrarié son développement, tel est le défi que se fixe l'ADU.

À propos de l'association, l'un des membres du bureau a reconnu que la République du Congo est par vocation et par nature une et indivisible. « Pour répondre à cette interpellation nous avons choisi de nous regrouper autour de cette plate-forme qui a pour but de lutter contre le tribalisme

et les replis identitaires sous toutes leurs formes, notamment à travers l'éducation afin de promouvoir l'unité nationale, la tolérance, les valeurs de la République et contribuer par nos propositions à consolider la paix déjà acquise », a conclu, le président de l'ADU avant d'inviter tous les Congolais à intégrer l'initiative.

Rock Ngassakys

PARCELLE À VENDRE

Parcelle à vendre sur l'avenue de France à l'angle de l'avenue Marien Nguouabi à coté du marché Poto-Poto 520 m² contenant un (1) dépôt et une (1) quincaillerie.
Tél : 06 656 49 44 / 04 412 41 56

Un forum de réconciliation précèdera les élections présidentielles et législatives

Le groupe de contact international (GCI) qui s'est réuni le 11 novembre, à Bangui a approuvé le nouveau calendrier proposé par l'Autorité nationale des élections qui prévoit l'organisation des scrutins en juin et juillet 2015 pour le premier et le second tour.

Mais avant les élections le GIC a souhaité que les Centrafricains se retrouvent d'abord en janvier 2015 à Bangui pour le grand forum politique de réconciliation nationale, auquel il a appelé toutes les parties prenantes à la crise en RCA à y participer. La réunion sera consacrée aussi à la question des futures institutions politiques du pays.

« Compte tenu du retard qui a été accumulé depuis le Forum de Brazzaville et les événements

d'octobre, tout le monde s'est rendu compte qu'il ne sera peut-être pas possible de tenir ces élections comme prévu en février prochain », a estimé Abdoulaye Bathily, Représentant spécial de l'ONU pour l'Afrique centrale.

La question de la levée de l'embargo sur les diamants centrafricains a été également évoquée, mais le GIC n'a pris aucune décision sur ce point. Le sujet est encore jugé prématuré par certains. Alors qu'une délégation du Fonds monétaire international est arrivée à Bangui, le 10 novembre, le GIC a déclaré qu'il soutiendra le redressement des finances publiques centrafricaines.

Rappelons que la mission du FMI, accompagnée des autres bailleurs internationaux a pour principale tâche de boucler le budget de

l'Etat pour cette année et la suivante, car le budget 2014 voté au mois de juin tire à sa fin. Et déjà celui de 2015, est en projet. Son montant et son contenu, seront discutés cette semaine avec les bailleurs.

En juin dernier, le FMI a versé 13 millions de dollars à l'Etat centrafricain. Une première tranche dite de facilité de crédit pour déclencher l'assistance d'autres bailleurs. En septembre, la Banque africaine de développement et l'Union européenne ont versé leur part (11 et 16 milliards de francs CFA). La Banque mondiale quant à elle, est intervenue dès avril pour payer les salaires des fonctionnaires. La France, pour sa part a effacé les arriérés de paiement de la Centrafrique auprès du FMI.

Yvette Reine Nzaba

BANGUI

Le GIC se félicite des progrès de la transition et regrette le report des élections

Le Groupe International de Contact pour la Centrafrique se réjouit de la bonne marche de la transition, enclenchée après le départ de Michel Djotodia en janvier dernier. Il constate malheureusement que les élections ne se tiendront pas en février 2015 comme prévu préalablement. C'est la conclusion de la 6ème réunion du GIC, tenue à Bangui, mardi 11 novembre dernier.

Selon Basile Ikouebe, ministre congolais des Affaires Etrangères et envoyé spécial du Médiateur International, « la communauté internationale a exprimé sa satisfaction de voir que la transition en République Centrafricaine reprend la voie qu'elle n'aurait

jamais du perdre. Les autorités de la transition se concertent et montrent le sentiment que le processus est en train de se dérouler de manière apaisée, inclusive et consensuelle ».

La réunion n'a pas seulement constaté des progrès dans la marche de la transition. « Le GIC aperçoit malheureusement que malgré toutes les bonnes volontés, le délai de février 2015 pour la tenue des élections ou la fin de la transition paraît techniquement intenable. Il faut donc réfléchir avec les autorités de la transition pour voir comment appliquer l'article 102 de la Charte Constitutionnelle et permettre à toutes les instances de préparer les élections dans de meilleures conditions », a dit ce

dernier, lors de la conférence de presse organisée à la fin de la réunion.

Le Premier Ministre centrafricain, Mahamat Kamou se réjouit quant à lui de la participation massive des partenaires de la Centrafrique et réitère le plaidoyer du soutien à la transition. « Quarante délégations sont venues à cette rencontre. Cela démontre combien le GIC reste mobiliser autour de la RCA. Nous en avons profité pour appeler à un accompagnement financier », a dit le chef de l'exécutif au micro des journalistes.

La 5^e réunion du Groupe International de Contact sur la République Centrafricaine s'est tenue à Addis-Abeba en Ethiopie en juillet 2013.

OBO

Des ONG dénoncent la dégradation avancée des routes

Le mauvais état des routes dans la préfecture du Haut-Mbomou (sud-est) empêche les ONG humanitaires dans leurs activités d'assistance humanitaire. C'est un sujet du grand débat mardi dernier lors d'une réunion de coordination des ONG basées à Obo.

« Qui peut réhabiliter ces routes ? » Telle est la question qui a été posée et restée sans réponse convaincante, selon les participants à cette réunion qui ont rapporté au correspondant du RJDH. L'accent a été mis sur l'axe Obo-Bambouti long de 110 kilomètres d'Obo qui est impraticable depuis plusieurs années.

Sur une distance de 110 kilomètres, le véhicule peut passer 4 à 5 jours pour atteindre Bambouti, sans retrouver un village en chemin. « Les usagers dorment dans la forêt, au risque d'être attaqués par des éléments de l'Armée de Résistance du Seigneur (LRA) de Joseph Kony », a regretté un participant à cette rencontre.

Selon le constat fait par les ONG de la place, l'approvisionnement en produits de premières nécessités se fait au Sud Soudan et à l'Ouganda via cet axe. Cette dégradation a donc créé les difficiles accès des commerçants et des humanitaires dans plusieurs localités de la région.

La dégradation des routes est l'une des difficultés que plusieurs populations de Centrafrique déplorent. Les habitants des zones rurales sont les plus touchés. Ces derniers affirment avoir des difficultés d'approvisionnement et d'acheminement de leurs produits agricoles vers les grandes villes.

Human Right Watch entend travailler pour la création d'une Cour Spéciale Criminelle en Centrafrique

La déclaration est faite par Jean-Marie Fardeau, Directeur France de Human Right Watch après une mission d'une semaine dans le pays. C'est lors d'une interview exclusive avec le RJDH, le 11 novembre dernier.

RJDH: Quel est l'objet de la mission que vous venez de terminer en Centrafrique?

JMF: L'objet de ma mission, c'est de venir rencontrer les autorités centrafricaines, la société civile et également les partenaires internationaux, les Nations Unies, l'Union Africaine et les représentants des différents pays qui sont présents ici afin de voir comment ils prennent en compte les recommandations que notre organisation a faites depuis plusieurs mois. C'est depuis que nous enquêtons sur les violations des droits de l'homme en Centrafrique. Nos enquêtes ont commencé en Avril 2013 et elles continuent jusqu'à présent. Et donc malheureusement, on a constaté énormément de violations par différents groupes armés qui s'en sont pris gravement aux populations civiles. On est donc là pour voir si on peut mieux protéger les civils, si la justice va enfin pouvoir agir et que la lutte contre l'impunité devienne une réalité dans votre pays.

RJDH: Vous avez dit que votre organisation a fait des recommandations à l'endroit des autorités nationales et des acteurs internationaux. Alors, lors de ces rencontres, qu'avez-vous dit de ces recommandations?

JMF: Je pense que les différents interlocuteurs que ça soit au sein du gouvernement, soit au sein des partenaires internationaux, étaient très attentifs. Parce que je pense que tout le monde veut que la violence cesse, que les civiles ne soient plus la cible d'attaques inacceptables par quelques groupes que ce soit dans les quatre coins du pays. J'ai senti une vraie volonté de protection des civiles maintenant. Comment faire pour éviter les barrages routiers qui empêchent l'aide humanitaire de parvenir à ceux qui en ont plus besoin ? Comment faire pour que les forces de la Minusca, de l'Eufor, de la Sangaris puissent être plus rapides pour éviter les assassinats et les exactions ? Comment mieux protéger les musulmans qui vivent dans les enclaves à Yaloké, à Boda qui se sentent en insécurité ?

Mais également les populations au centre du pays menacées par les ex-Séléka. Sur tous ces points, je pense que des stratégies sont mises en place. Mais on espère vraiment qu'il y'aura une volonté d'aller au plus près de la population. Pas simplement sur les grands axes mais rentrer également à l'intérieur du pays pour montrer à la population que la communauté internationale est là dans les endroits les plus inaccessibles du pays.

RJDH: Vous avez l'impression que les stratégies sont mises en place disiez-vous. Selon vous quelles sont ces stratégies et pensez-vous qu'elles sont efficaces?

JMF: Bien sûr c'est difficile. On ne peut pas parler d'efficacité satisfaisante quand on entend parler des barrages routiers qui peuvent être montés en quelques minutes. Ils peuvent vraiment rendre la vie très compliqués pour les gens et les convois humanitaires. Il est quand même important de savoir qu'il y a des forces un peu partout dans le pays. Certainement, c'est une mission très complexe. Le pas est trop grand, les populations sont très dispersées dans les endroits reculés. Dans trois, quatre mois, une fois que la Minusca sera totalement déployée, pour voir si on arrive à avoir une efficacité même si on ne peut pas éviter toutes les exactions.

RJDH: Quels sont les résultats que vous avez obtenus après votre mission d'évaluation?

JMF: Le résultat le plus important n'est pas la protection des civiles, mais surtout les discussions sur la lutte contre l'impunité. Il y'a un travail qui est fait pour établir une cour spéciale qui sera chargée de juger les criminels de guerre.

RJDH: M. Jean Marie Fardo, je reviens sur cette question d'impunité. Que va faire votre ONG Human Right Watch de façon plus concrète et singulière pour que cette question d'impunité puisse être effectivement mise en avant et que les auteurs de crimes commis en Centrafrique soient enfin punis?

JMF: Aujourd'hui, ce que nous faisons c'est de discuter avec les autorités centrafricaines et la Minusca pour la mise en place de cette nouvelle juridiction qui s'appellera cour spéciale criminelle. Nous avons documenté un nombre incalculable d'exactions.

RJDH: Une dernière question, quelle va être la suite de cette mission?

JMF: La suite, c'est de rester très proche de la Centrafrique. Un collègue va bientôt venir continuer les enquêtes. Parce que les violences continuent. Il y'a le dialogue national qui se prépare en début 2015. Nous allons suivre ça de près avec les associations centrafricaines pour ne pas que cela se transforme en début d'impunité pour certains responsables politiques qui auraient commandité des crimes. Nous serons à côté de la Centrafrique pour l'aider à mettre en place cette justice.

Réseau des journalistes pour les droits de l'homme (RCA)

BANGUI

Les ex-Séléka cantonnés au Camp-BEAL menacent d'exploser le dépôt des munitions

Ils protestent contre le processus de leur transfèrement entamé depuis le 29 octobre dernier par l'Organisation internationale des migrations (OIM). C'est dans des tenues de combat, visages serrés et des armes en main que les 803 ex-Séléka cantonnés au Camp BEAL ont manifesté leur mécontentement.

Ils accusent le gouvernement de transition de vouloir les duper en passant par l'OIM pour leur forcer la main par rapport au désar-

mement et au transfèrement. « Si le gouvernement peut nous incorporer dans l'armée nationale, nous serons disponibles. Si l'OIM veut nous faire partir du Camp BEAL, il faut que les conditions financières soient raisonnables. Ce qui nous permettra d'avoir une vie normale. Nous ne pouvons pas accepter un pantalon, une somme de dix mille francs CFA comme conditions de désarmement. Si rien n'est fait d'ici trois jours, pour répondre à nos exigences, nous allons faire exploser le dépôt de

munitions du Camp BEAL et mourir en martyr », a signifié Eli, un ex-combattant Séléka. D'autres ex-combattants affirment avoir accepté volontairement d'être cantonnés depuis le 9 décembre 2013. Cependant, leur prise en charge sociale promise selon eux par le gouvernement n'a jamais été effective. Cette situation ne les arrange guère. « Nous dormons sur des cartons d'emballage, sans moustiquaire, sans mesure sanitaire et on veut nous désarmer contre une maigre somme de dix mille francs

? Mes armes que vous voyez, ce n'est pas l'état-Major qui me les a achetées. Ce sont des armes qui coûtent chères », a fait savoir un ancien combattant. Selon les combattants du Camp BEAL, la Sangaris aurait évalué l'ampleur des dégâts si cette explosion était déclenchée. Selon des sources concordantes, plus de 4 tonnes de matière active sont stockées dans de très mauvaises conditions dans ce camp, ce qui représente un grand danger pour la population environnante. Un responsable à l'OIM a confié

que son organisation est informée de cette affaire. Pour OIM, il s'agit d'un projet entre le gouvernement et la Minusca et les dix mille franc CFA ne sont qu'une assistance décidée par le gouvernement et la Minusca.

La mission onusienne a, à son tour promis de donner plus d'information.

Cependant, le ministère de la Défense, joint par le RJDH n'est pas disponible pour le moment à fournir des éclaircissements et à se prononcer sur l'ultimatum des ex-Séléka.

Des kermesses en construction pour les festivités de fin d'année

Les travaux de construction des kermesses ont commencé dans la capitale centrafricaine. Il s'agit des activités marquant les fêtes de fin d'année. Ces activités sont placées sous le signe de la paix et de la cohésion sociale, selon les responsables de ces stands en construction.

Deux kermesses sont en construction. Celle du "Nouvel Horizon 2015" au croisement Marabéna dans le cinquième arrondissement et celle du stade Bongabonga dans le deuxième arrondissement.

Le premier conseiller du comité d'organisation de la Kermesse "Nouvel Horizon 2015" Jean-Pierre Souroungba, a donné les objectifs de cette initiative : « La fin d'année est une occasion de retrouvailles pour les gens et pour que les banguissois puissent se distraire suite aux 12

mois de travail. Et c'est le groupe des jeunes dynamiques de 5e Arrondissement qui a voulu organiser cette kermesse pour la paix et la cohésion sociale ».

S'agissant de la situation sécuritaire encore tendue dans certains secteurs, le conseiller a confirmé qu'ils travailleront en accord avec les forces de l'ordre tant nationales qu'internationales pour assurer la sécurité de leurs clients.

Pour le responsable de la kermesse de Bonga-Bonga, Bienvenu Paradis Gbadora, c'est une occasion pour les Centrafricains ayant traversé plusieurs mois de crise de souffler un nouvel air et de se distraire pour oublier le passé et regarder de l'avant.

« On ne peut pas rester insensible face à la crise que traverse le pays. En tant que producteur culturel et artistique, je me suis dit qu'il faudrait créer un endroit où

les jeunes peuvent se rencontrer, échanger les idées et les artistes, véhiculer les messages de paix et de la cohésion sociale », a dit Bienvenu Paradis Gbadora.

Il a par ailleurs souligné que des mesures sont en train d'être prises pour assurer la sécurité dans cette kermesse, par les jeunes eux-mêmes et ensuite par les forces de l'ordre. « J'ai adressé une demande au Premier ministre pour instruire les forces de l'ordre à nous aider dans ce sens, pour la sécurité des personnes qui fréquenteront cette kermesse », a-t-il ajouté.

L'ouverture de la kermesse de cette année à Marabéna, est prévue pour le 18 novembre et celle de Bonga-Bonga le 21 du même mois. Les deux années précédentes à Bangui, les activités dans ces lieux de distractions ont connu un dysfonctionnement à cause de l'insécurité.

MSF dénoncent les violences qui empêchent l'acheminement de l'assistance

Dans un communiqué publié mardi 11 novembre, l'ONG Médecins sans frontières (MSF) a dénoncé les attaques, les violences et les actes de racket exercés à l'encontre des humanitaires. Pour MSF, l'insécurité et la violence remettent en question sa capacité à acheminer son assistance sur l'ensemble du pays.

Le communiqué de presse revient sur deux actes récents : « Le 7 novembre, un premier camion ralliant Paoua à Bangui, transportant du matériel médical, et clairement identifié comme opérant pour Médecins Sans Frontières (MSF) a été arrêté et séquestré par un groupe armé entre Yaloké et Bossémbélé. Une somme d'argent a été exigée pour que le véhicule et son équipage puissent être libérés. 24 heures plus tard, faisant le même trajet, un deuxième camion MSF a été arrêté et retenu par le même

groupe armé. Le responsable de l'équipe a été emmené de force pour négocier la rançon. Ensuite le véhicule a été libéré (...). Cette ONG trouve que ces deux événements sont très graves. Delphine Chedorge, chef de mission MSF en Centrafrique a dénoncé cet acte contre son personnel. « À chaque fois, les attaquants se sont montrés très agressifs, insultants, menaçants, pointant leurs armes sur nos agents tirant en l'air etc. Ce qui s'est révélé être de réelles séquestrations, c'est dans les deux cas soldés par le versement d'importantes sommes d'argent. Heureusement, personne n'a été blessée, mais de telles agressions et menaces à l'encontre d'activités humanitaires sont inadmissibles », a-t-elle décrié.

Pour Delphine Chedorge, « ces événements sont bien la preuve que, malgré le discours d'un optimisme ambiant, dispensé, par les forces internationales, la situation en RCA est loin d'être

pacifiée. L'insécurité représente toujours une entrave majeure à la délivrance des secours dans ce pays en crise où les besoins humanitaires sont énormes ». Et d'ajouter : « Le gouvernement en place est totalement absent et silencieux. L'impunité est de rigueur. La Minusca échoue à protéger les civils. Sangaris et Eufor ne parviennent pas à sécuriser le pays et les axes routiers. À l'image des populations centrafricaines, les ONG, victimes de ce vide sécuritaire, sont les cibles faciles de la violence et de la cupidité de groupes armés crapuleux que personne ne prétend contrôler », a déclaré Laurent Sury, responsable des programmes MSF Centrafrique à Paris. Ces derniers événements font suite à une nette augmentation, ces derniers mois et particulièrement en octobre dernier, du nombre d'attaques et d'actes de racket à l'encontre des personnels et véhicules humanitaires.

La 1^{re} édition du salon centrafricain des TIC en cours

La première édition du salon centrafricain des Technologies de l'information et de la communication (TIC) qui se poursuit, a été lancée depuis lundi 10 novembre au Complexe Sportif 20.000 places à Bangui. Cette activité vise à promouvoir, à diffuser et à vulgariser les TIC en Centrafrique.

Crépin Boute-Ouadramo, commissaire général du salon centrafricain des TIC a relevé qu'il est important à la population d'accompagner cette initiative qui vise à vulgariser les nouvelles technologies en Centrafrique.

« Nous voulons amener la population à s'approprier des outils des TIC pour son développement. Ce n'est pas un bien de luxe si les uns utilisent. Le salon vient juste de poser des bases, en regroupant certains acteurs du domaine », a justifié Crépin Boute-Ouadramo.

Plusieurs stands ont été installés pour l'exposition des outils informatiques et autres outils liés aux TIC. Le Commissaire du salon a indiqué que dix conférences-débats et des formations sont prévues. « Nous avons des espaces d'exposition et de démonstration, des conférences débats, l'initiation à l'outil informatique, la démonstration pour les logiciels libres et une formation en entrepreneuriat orientée dans le domaine des TIC qui a réuni une cinquantaine des participants », a-t-il expliqué. Cette première édition du salon centrafricain des TIC prendra fin vendredi 14 novembre. Le salon est organisé par OSEC Informatique, sponsorisé par la société de téléphonie mobile Orange Centrafrique sur financement de l'Agence de régulation des télécommunications (ART).

Un homme perd son bras droit suite à une torture

Un homme d'une trentaine s'est retrouvé avec le bras droit paraly-

sé après avoir été torturé par des Anti-Balaka. La victime, habitant le quartier Damala nous a expliqué son calvaire.

Jean (pseudonyme de la victime) a encore des cicatrices de blessures partout sur le corps. Il était encore convalescent lorsqu'il a été interrogé.

« Les Anti-Balaka accompagnent un des leurs qui a été tué au cimetière de Guimowara, localité située dans la commune de Bégoua. Ils m'ont dit de surveiller leur moto. Je me suis opposé à leur proposition parce que je n'avais pas la force pour me tenir debout, parce que j'étais souffrant », a-t-il expliqué.

« Lorsqu'ils sont partis, une autre personne est venue emporter cette moto. J'ignore la personne. Les Anti-Balaka de retour du cimetière m'ont directement accusé d'avoir volé leur moto. Ils m'ont fait sortir de la maison, et ont commencé par me battre », a-t-il poursuivi.

Dans ses explications, il a relevé qu'il a été ligoté et emmené loin de sa maison, à environ un kilomètre du quartier. « J'ai vu du sang à l'intérieur de la maison où ils m'ont emmené. J'ai crié à l'aide mais personne n'est venu me secourir. J'ai eu la vie sauve grâce à une femme qui a annoncé l'arrivée des Casques bleus », a-t-il dit. « J'ai profité de cette occasion pour partir. Ils ont volé 15.000 FCFA, mon téléphone portable et mes chaussures. Ils sont allés casser la porte de ma maison et ont emporté toute ma literie. Ils ont promis me tuer », s'est-t-il inquiété.

La victime a fait savoir qu'elle a quitté son domicile pour trouver refuge dans un autre quartier, suite aux menaces de mort qu'elle a subies. Plusieurs autres cas d'exactions des Anti-Balaka se font enregistrer au quotidien dans ce secteur.

Réseau des journalistes pour les droits de l'homme (RCA)

FRANCOPHONIE

La Fondation Gorée présente son projet d'érection d'un monument

Dans le cadre du XV^e sommet de la Francophonie qui se tiendra les 29 et 30 novembre à Dakar (Sénégal), le secrétaire général, Amadou Lamine Sall, et le conseil d'administration de la Fondation Gorée, ainsi que l'architecte du mémorial, Ottavio Di Blasi, organisent une conférence de presse le 28 novembre

Au cours de cette conférence de presse, ils présenteront la Fondation mondiale pour le mémorial et la sauvegarde de Gorée sous toutes ses coutures, et son plan international de communication 2015 dont l'objectif est de mobiliser l'opinion mondiale autour de l'île de Gorée, reconnue patrimoine mondial de l'humanité par l'ONU depuis 1978. L'île de Gorée est un lieu qui revêt une grande portée symbolique en tant qu'emblème de la traite négrière. Le président américain, Barack Obama, a déclaré : « L'île de Gorée témoigne d'une expérience humaine sans précédent dans l'histoire des peuples. Pour la conscience universelle, Gorée est le symbole de la traite négrière avec son cortège de souffrances... »

Une souscription mondiale sera lancée, intitulée « Entrez vous aussi dans l'histoire ! », en vue de contribuer à l'érection du monument et du Centre international des mémoires. La Fondation Gorée est un espace de souvenir et de partage des mémoires autour de la grande traite négrière qui fut la mise en œuvre d'un système de domination et d'exploitation humaines organisé à grande échelle entre les xv^e et xix^e siècles.

Au même titre que la Shoah pour les juifs, cette tragédie fait partie des rares traumatismes universels qui hantent toujours l'inconscient collectif des peuples. Elle renvoie à « cette part obscure qui sommeille en l'homme, celle d'un prédateur antique qui se réveille périodiquement, semant alors terreur, douleur, et larmes dans les sillons éventrés de la civilisation en lambeaux qu'il abandonne derrière lui », peut-on lire dans un document du mémorial de Gorée.

« L'Afrique, ses populations, son "ventre déchiré" payèrent un lourd tribut à cette barbarie. Le mémorial de Gorée est donc un lieu d'hommage, de méditation, de réflexion. Mais c'est aussi un lieu unique au monde qui abrite le Centre international des mémoires, tourné résolument vers l'avenir, consacré aux droits de l'homme et dédié au dialogue entre les peuples », poursuit le document.

Entre les xve et xixe siècles, les Européens embarquèrent de force sur des bateaux appelés « négriers » douze millions d'esclaves africains pour l'Amérique. Cet événement a marqué le cours de l'histoire du continent américain en particulier. Désireux de s'approprier davantage de territoires et de richesses, plusieurs grands pays européens ont mis en branle des expéditions visant à découvrir de nouvelles terres à exploiter.

Ils envoyèrent des colons pour peupler les nouvelles colonies européennes d'Amérique en vue d'exploiter ces nouvelles terres étrangères et d'en tirer des ressources naturelles (or, argent, café, sucre, coton) qui vont leur permettre de s'enrichir. Pour y parvenir, les colons vont déporter et contraindre la main-d'œuvre africaine à réaliser à leur place des travaux physiquement durs dans des conditions misérables et non onéreuses dans plusieurs régions américaines (États-Unis, Antilles, Brésil, Québec).

Les Africains provenaient pour la plupart de Gambie, du Sénégal, du Liberia, de Sierra Leone, de Guinée, de Côte d'Ivoire, du Ghana, du Togo, du Bénin (ex-Dahomey), du Nigeria, etc. Arrivés en Amérique, les esclaves noirs étaient vendus à des propriétaires qui avaient tous les droits sur les esclaves.

Les impacts des Noirs sur les cultures américaines

Cette traite des Noirs aura des impacts sur les différentes cultures présentes sur le continent américain. Les esclaves africains arrivaient avec leurs cultures, leurs traditions, leurs croyances religieuses, leurs langues, etc. Les colonisateurs tenteront de réprimer, mais sans succès, la culture africaine. Certains exemples de métissages culturels sont encore édifiants, en particulier dans l'art. C'est le cas de la capoeira au Brésil (n'golo en Afrique) aujourd'hui danse, mais à l'origine un art martial (de combat) pratiqué par les esclaves africains et interdit par les Européens. Le blues, aux États-Unis, né de la rencontre culturelle entre les esclaves et les colons, transporté jusqu'à l'église où les esclaves vont introduire des rythmes africains, serait à l'origine de la plupart des musiques du xxe siècle comme le rythm n' blues, la soul, la country, le folk, le rock n' roll, et même le jazz.

Noël Ndong

Actualité en bref

Lutte contre le réchauffement climatique : les Etats-Unis et la Chine déterminés à limiter leur production de gaz à effet de serre

Les deux grands pollueurs de la planète ont mis de côté leurs divergences et dévoilé une série d'initiatives bilatérales visant à améliorer la coopération entre les deux pays. Au cours d'un sommet des pays de l'Asie-Pacifique (Apec) tenu le 11 novembre à Pékin, ils se sont fixés de nouveaux engagements pour lutter contre la pollution atmosphérique, et pour limiter les émissions de gaz à effet de serre.

La Chine a décidé de « renverser la courbe » autour de 2030. Elle a promis réduire dans 15 ans, les émissions chinoises de gaz à effet de serre. Le pays veut également augmenter l'utilisation des énergies renouvelables de 10 % avant 2030. De leur côté, les Etats-Unis se sont engagés sur une réduction de 26 ou 28% de leurs émissions d'ici à 2025 par rapport à 2005. Les Etats-Unis et la Chine représentent à eux deux plus de 40% du total des émissions de CO2 de la planète.

Mali : Un infirmier décédé des suites du virus Ebola

Le nouveau cas est un infirmier travaillant dans une clinique. Il est décédé après avoir contracté le virus. Il aurait été infecté après avoir été en contact avec un homme arrivé de Guinée, soigné à la clinique de Bamako avant de succomber fin octobre. En plus de cet infirmier décédé, un autre professionnel de santé de la clinique pasteur est malade et a été placé en isolement.

Ces nouveaux cas surviennent dans le pays quelques jours après la levée de la quarantaine d'une quinzaine de personnes. Elle avait été instituée après le décès, en octobre, d'une fillette venue de Guinée morte d'Ebola dans la ville de Kayes au Mali. La jeune victime avait transité par Bamako.

Selon l'Organisation mondiale de la santé (OMS), le dernier bilan d'Ebola a atteint 4 950 morts. La Gambie quant à elle, a annoncé mardi avoir levé l'interdiction d'accès à son territoire décidée en septembre pour les ressortissants des pays les plus touchés.

États-Unis : Un ex-soldat américain dit avoir tué Ben Laden

Un ancien des Navy Seals, des troupes d'élite de la Marine américaine traditionnellement soumises au secret le plus strict, vient d'affirmer publiquement qu'il était celui qui avait tué Oussama ben Laden. Aussitôt après cette annonce, des djihadistes ont lancé des menaces de mort contre lui. Il s'est attiré aussi les critiques du Pentagone.

Robert O'Neill, 38 ans, a affirmé qu'il avait tué, d'une balle en pleine tête, le chef d'Al-Qaïda le 2 mai 2011 lors d'un raid hélicoptère à Abbottabad, au Pakistan.

Des photos d'O'Neill accompagnées de messages en arabe et en anglais appelant des « loups solitaires » à venger la mort du chef d'al-Qaïda, ont été diffusées.

Yvette Reine Nzaba

BURKINA FASO

L'armée réclame la présidence du parlement de transition

Les forces vives de la nation, partis politiques, société civile, leaders religieux et traditionnels sont depuis en concertation en vue d'examiner les amendements de l'armée sur le projet de charte de la transition.

« Parmi nos propositions, on a demandé que le Conseil national de transition, organe législatif, soit présidé par un militaire et comprenne aussi des militaires », a révélé un gradé burkinabè.

Mardi, l'homme fort du Burkina Faso, le lieutenant-colonel Isaac Zida, avait averti les médiateurs de la Cédéao, le président sénégalais Macky Sall et son homologue togolais, Faure Gnassingbé que l'armée comptait apporter des amendements à la charte constitutionnelle édictée par les forces vives.

Cette annonce avait conduit les médiateurs de la Cédéao qui séjournent à Ouagadougou à entamer une série de

consultations avec l'opposition, la société civile et les autorités religieuses et traditionnelles pour leur expliquer les intentions de l'armée.

Selon des sources concordantes, plusieurs Burkinabés semblent approuver la demande de l'armée. Pour ces derniers en effet, « le fait pour l'armée de céder aux civils la présidence de la transition constitue une concession ».

« Mais que le président et le Premier ministre de la transition soient des civils, ça, c'est acté », a estimé Luc Marius Ibriga, responsable d'ONG et membre reconnu de la société civile.

Dans le projet de Charte constitutionnelle, les initiateurs ont prévu une Assemblée de transition de 90 députés, un gouvernement de 25 ministres et enfin un président civil. En ce qui concerne la répartition des sièges par entité, seuls 10 sièges sont attribués aux militaires et 10 autres au CDP,

parti de Blaise Compaoré et les groupements de l'ancienne majorité.

Au sujet de l'assemblée de transition, la proposition des forces vives est bien différente du point de vue de l'armée qui voudrait que l'Assemblée de transition comporte 60 membres, répartis équitablement entre l'opposition (15 sièges), la société civile (15), l'armée (15) et l'ancienne majorité (15).

Pour le moment, il faut noter que le temps presse pour toutes les parties engagées dans la crise burkinabè. Si le 3 novembre dernier, l'UA avait donné un ultimatum de quinze jours au lieutenant-colonel Isaac Zida pour qu'il cède le pouvoir aux civils, certains diplomates estiment que malgré le délai fixé par l'organisation africaine, qui expire mardi 18 novembre prochain, l'adoption du projet de charte est un pas important qui a été franchi.

Fiacre Kombo
(stagiaire)

WOMEN'S ACTIVITY AWARDS

La deuxième édition vise la réduction de la pauvreté dans les ménages dirigés par les femmes

C'est sur le thème « Renforcer la stabilité financière dans les ménages monoparentaux, dirigés par des femmes par une aide au développement de leurs activités de subsistance » que s'est tenue la deuxième édition du trophée Women's Activity Awards, le week-end dernier au palais des Congrès de Brazzaville, en présence du haut-commissaire chargé des ex-combattants, le général Norbert Dabira, de Saskia Delang, chef de la délégation de l'Union européenne au Congo...

Organisée par l'association Femmes modèles que préside Mildred Moukenga, Women's Activity Awards est un trophée qui vise, à encourager l'autonomie financière chez les femmes. Cela en développant les rapports entre les bailleurs de fonds et les femmes afin qu'elles bénéficient d'aides et de formations pour développer leurs activités. L'objectif spécifique de cette édition est de réduire la pauvreté dans les ménages dirigés par des femmes, afin de diminuer la tendance de vulnérabilité qui règne dans ces milieux.

Partout dans le monde, les femmes et les enfants sont les sujets les plus vulnérables de la société. Ils sont exposés aux problèmes d'insécurité alimentaire et de précarité causée par des crises politiques et socio-économiques. La République du Congo, a précisé Mildred Moukenga, compte près de 58,2% de ménages dirigés par les femmes vivant dans la pauvreté, contre 42,8% dirigés par les hommes. Ces mères célibataires, très souvent dépourvues de revenus stables ont des difficultés pour se prendre en charge ainsi que pour s'oc-



Remise du prix catégorie pêche par Claudia Haïdara Yoka et Saskia Delang

cuper de leurs enfants, qu'elles abandonnent à eux-mêmes. Ces conditions de vie précaires ont pour conséquences, entre autres : la prostitution chez les filles qui s'exposent ainsi aux maladies tel que le VIH Sida, ... les garçons, quant à eux, s'exposent à la délinquance et à la mendicité. Ils n'ont que la rue pour seul repère. C'est dans cette démarche que l'association Femmes modèles a pensé qu'il était important d'encourager les mères célibataires ayant des activités de subsistance à continuer de travailler pour prendre en charge leurs enfants et susciter l'intérêt de celles qui malheureusement ne font pas d'efforts.

La particularité de cette deuxième édition, c'est qu'il n'y a pas eu d'âges précis. Les candidates pouvaient avoir n'importe quel âge, mais il suffisait d'être mère, célibataire, sans diplôme, sans emploi. C'est ainsi qu'en consacrant la deuxième édition aux mères célibataires, Women's Activity Awards 2014, a retenu

trois catégories, à savoir : le maraîchage, l'artisanat et la pêche.

Le jury embarrassé

Avant de rendre publics les résultats, le jury présidé par Claudia Haïdara Yoka, a reconnu que ce n'était pas facile de départager les candidates. « La tâche était très ardue, si bien que nous avons eu des difficultés, mais nous avons fait recours à certains critères pour nous en sortir. »

Ainsi donc, les douze candidates qui ont postulé pour le prix maraîchage ont toutes remporté le prix spécial du jury. Ce sont les femmes qui travaillaient à la ceinture maraîchère de Talangäï et qui se sont retrouvées sans activités à cause de la récupération dudit espace par les Grands travaux, qui l'ont remporté. Après avoir été déguerpies elles ne savaient plus quoi faire, faute d'activités pour nourrir leurs foyers. C'est pour cela qu'un prix leur a été octroyé et de l'espace pour pouvoir continuer à exercer leur

travail. Quant au prix artisanat qui a mis aux prises deux candidates, il a été remporté par Melaine Motiko ; alors que le prix de la catégorie pêche a été remporté par Mauricia Onyandzi. Albertine Manguemi qui concourut avec elle, a bénéficié du prix coup de cœur du jury.

À l'issue de leur sacre, Melaine Motiko, pour la fabrication de manioc, a reçu un chèque de 250.000 FCFA. Elle a remercié les organisateurs, tout en manifestant son souhait de participer à la troisième édition au cas où les critères le lui permettent. Même son de cloche pour Mauricia Onyandzi, oeuvrant dans le domaine du poisson: elle a bénéficié d'un chèque de 250.000 FCFA devant lui permettre de bien s'engager dans le commerce. « Je suis impressionnée par l'activité de ce soir, qui est de mettre à l'honneur le travail des femmes congolaises et particulièrement celles qui sont indépendantes du point de vue

économique. Je salue beaucoup cette initiative qui rend tout cela très visible. Quand on est dans une ville comme Brazzaville, on oublie la réalité de tous les jours des femmes congolaises. Ça a été une excellente initiative pour entendre des témoignages directs de femmes. C'est pourquoi j'applaudis l'initiative», a déclaré Saskia Delang, chef de délégation de l'Union européenne au Congo. Claudia Haïdara Yoka, femme active occupant plusieurs fonctions tant étatiques que privées, est toujours présente à cette activité. Elle pense que l'association Femmes modèles fait un travail extraordinaire pour ces dames. « Je suis très contente d'être là et d'avoir participé comme présidente du jury. Pour la troisième édition si je suis sollicitée je serai-là. A la première, en tant que membre du jury, je pense avoir fait le nécessaire en apportant ma modeste contribution. »

Cette seconde édition a été aussi appréciée par le directeur général adjoint en charge du développement de la banque commerciale internationale (BCI), André Collet. « C'est une édition très intéressante. Elle est la deuxième dans laquelle nous intervenons en matière de mécénat. C'est important d'être-là derrière ce projet de l'association Femmes modèles de Mildred Moukenga, pour l'aider, la soutenir. A nous de profiter de notre statut de financier pour aider cette action qui s'avère bonne. Souhaitons qu'elle dure, pour que nous soyons toujours prêts à l'accompagner dans ses divers projets. »

Bruno Okokana



le monde de l'informatique

Promotion spéciale

Ordinateurs portables acer

➤ Acer Aspire E1-570



Spécificités

- * Intel Core i5-3337U, Système Windows 8
- * 1.8 GHz with Turbo Boost up to 2.7 GHz
- * 4 GB DDR3 Memory, 500 GB HDD
- * 15.6" HD LED LCD, HD WEBCAM
- * French keyboard, DVD-Super Multi DL drive

Prix : **479.000** TTC

➤ Acer Celeron (Couleur Rouge)

➤ Acer Celeron (Couleur Grise)



Spécificités

- * Intel Celeron, Processor (2.2 GHz), Windows 7
- * 4 GB DDR3 Memory, 500 GB HDD
- * 15.6" HD LED LCD, HD WEBCAM
- * French keyboard, DVD-Super Multi DL drive

Prix : **265.000** TTC

➤ Acer Aspire V5-131



Spécificités

- * Intel Celeron
- * Système d'exploitation Windows 7
- * 2 GB DDR3 Memory, 320 GB HDD
- * 11.6" HD LED LCD, HD WEBCAM
- * French keyboard, DVD-Super Multi DL drive

Prix : **259.000** TTC




Avenue Alphonse Fondere, Immeuble C.N.S.S, City-center, Centre-ville, Brazzaville, République du CONGO
Tel: 00242 05 381 34 34 / 06 881 34 34 - Courriel: info@terratech-cg.com - Web: www.terratech-cg.com














ASSEMBLÉE NATIONALE

L'opposition promet de saisir la justice contre Kitebi et Musungayi

Entre-temps, elle entreprend une nouvelle croisade contre le premier-vice président du bureau de l'Assemblée nationale, Charles Mwando Nsimba, ayant assuré la police de débat au cours de la plénière surchauffée de lundi dernier qu'elle accuse de partialité.

C'est un cinglant revers que l'opposition parlementaire a subi le lundi 10 novembre à l'hémicycle du Palais du peuple. Les motions de défiance initiées contre deux membres du gouvernement, en l'occurrence Patrice Kitebi et Remy Musungayi respectivement ministre délégué aux Finances et de l'Industrie, ont été rejetées. Totale désillusion pour les députés à la base de cette fronde qui ont cru régler des comptes avec les deux ministres interpellés, oubliant qu'ils prenaient dans une institution où ils sont minoritaires. En fait, théoriquement, leur initiative avait du mal à passer. La Majorité qui, pour rien au monde, n'entend cautionner une action venant de l'opposition nonobstant sa consistance, s'est aussitôt interposée pour bloquer l'initiative. Le vote s'est négocié entre les élus proches de la famille politique du chef de l'État, les députés de l'opposition ayant préféré vidé la salle. Une fois encore, l'opposition a été déboutée. Samy Badibanga et ses amis n'ont eu que leurs yeux pour pleurer. En fait, l'argumentaire développé en guise de rejet de la motion

contre Patrice Kitebi était bétonné. La discussion du projet de loi de reddition des comptes étant déjà envoyée à la Commission, il n'appartenait plus à aucun député de prendre la liberté d'initier une quelconque motion en rapport avec cette matière avant que le rapport de la commission ne soit présenté en plénière. En fait, a-t-on fait remarquer, l'opposition a mis la charrue avant le bœuf en faisant fi de la procédure parlementaire dans le cas d'espèce. En outre, comment pouvait-on interpellé un ministre qui agit par délégation de mandat alors que le vrai détenteur de l'impérialisme de qui il reçoit des ordres n'est pas inquiété ! Quant au ministre Remy Musungayi, il a eu la vie sauve grâce à l'intervention du député Valentin Senga qui a annoncé le retrait de dix-huit signatures de la motion dirigée contre lui rendant ainsi l'initiative de soixante-trois députés de l'opposition caduque. Le dénouement de cette affaire a porté un coup d'estocade sur l'opposition visiblement déstabilisée. Pour se donner bonne conscience, elle a entrepris une nouvelle croisade contre le premier-vice président du bureau de l'Assemblée nationale, Charles Mwando Nsimba, qui a assuré la police de débat au cours de la plénière surchauffée de lundi dernier. L'élu de Moba aurait, d'après ses pourfendeurs, protégé les deux ministres interpellés en refusant de soumettre le contenu de deux motions au débat. En fait, d'après une certaine opinion,

patriarcale du Katanga obéissait à un schéma planifié par la Majorité qui tenait à rabattre le caquet à ceux d'entre ses membres qui cherchaient à se servir de ces deux motions pour déstabiliser le gouvernement Matata et, par conséquent, contraindre le chef de l'État à mettre en place le fameux gouvernement de cohésion nationale. En contrecarrant cette initiative qui tendait à décrédibiliser le gouvernement Matata, le message ainsi transmis par la Majorité peut être décrypté comme une volonté manifeste de laisser en état cette institution jusqu'à ce qu'il plaira à l'autorité morale de remanier à sa guise, en dehors de toute pression, la structure gouvernementale.

L'opposition vient d'apprendre à ses dépens qu'elle ne fait que de la figuration dans une législature où ses initiatives ont du mal à passer. Elle promet de saisir les instances judiciaires dans l'espoir d'obtenir gain de cause dans sa croisade contre les ministres incriminés dont la mégestion est flagrante. Entre-temps, dans les couloirs du palais du peuple, l'on apprend que des espèces sonnantes ont circulé pour sauver du naufrage les deux ministres moyennant la rondlette somme de 7.500 par député. Dans cette configuration parlementaire, il y a lieu de désespérer quant à la perspective de non révision constitutionnelle qui passe pour le crédo du moment au sein de l'opposition.

Alain Diasso

FARDC

Les soldes des militaires engagés au front bloqués dans les banques

Des soldats d'au moins cinq unités des Fardc déployées dans les territoires de Beni, Rutshuru et Nyiragongo (Nord-Kivu) n'ont pas reçu leurs soldes depuis deux mois



Des soldats des Fardc au front

Le système de la bancarisation de la paie des fonctionnaires de l'État mis en place par le gouvernement connaît quelques aléas dus essentiellement à l'impréparation des banques à assumer une telle charge. Le paiement des bénéficiaires évoluant dans les zones les plus reculées du pays pose problème. Il faut, pour ces derniers, ravalier des milliers de kilomètres pour atteindre le site où se déroule les opérations. À cela s'ajoute la complexité du système avec une administration lourde qui ne permet pas aux militaires et aux policiers d'accéder en temps réel à leurs soldes. Depuis deux mois, renseigne radiookapi.net, des soldats d'au moins cinq unités des Fardc déployées dans les territoires de Beni, Rutshuru et Nyiragongo (Nord-Kivu) n'ont pas reçu leurs soldes. Il s'agit précisément des 805^e, 809^e et 1007^e régiments déployés à Beni. Ces derniers sont engagés dans l'opération militaire « Sokola » visant le démantèlement

des rebelles ougandais des ADF, accusés de graves atrocités dans cette partie de l'est de la RDC.

Cette situation dessert les habitants de Beni pour autant que les militaires impayés ont tendance à se rabattre sur la population pour assurer leur survie. En plus, il y a lieu de craindre pour la poursuite de l'opération « Sokola » dès lors que le retard de paiement risque d'affecter le moral des soldats engagés au front avec des conséquences sur la sécurité de la population. Réunis récemment sur la question, les nota-

bles de Beni ont, sans ambages, invité le gouvernement à solutionner rapidement ce problème.

Au niveau de la haute hiérarchie militaire, on est conscient du problème. « Il y a des banques qui ne parviennent pas à rémunérer. Parce que ce sont elles qui reçoivent les fonds, elles rencontrent les militaires au niveau de la ligne de front. Mais aussi il y a une sorte d'impréparation des banques qui ont récupéré l'argent pour payer les militaires », s'est exprimé le colonel Olivier Hamuli, l'un des porte-paroles des Fardc.

Depuis 2012, les militaires et policiers ainsi que les autres fonctionnaires de l'État sont payés par voie bancaire et la machine est loin d'être ouillée. Le 301^e régiment et la 321^e unité commando respectivement basés à Rutshuru et dans le territoire de Nyiragongo, près de Goma, sont aussi concernés par ces retards de paie.

A.D.

TRANSPORTS

Deux grands rendez-vous pour le dernier trimestre 2014

Il s'agit de la fin des travaux de l'aérogare modulaire à l'aéroport international de N'Djili à la fin de cette année, et de la mise à disposition pour exploitation du bateau colonel Kokolo en novembre.

La primature a confirmé le délai de décembre 2014 pour le début de la phase opérationnelle de l'aérogare de N'Djili après en avoir reçu l'assurance auprès des députés d'Alpha Airport, entreprise française chargée de mener les travaux à leur terme. À l'heure actuelle, les renseignements obtenus par la primature à l'issue d'une visite d'inspection du site font état de l'exécution d'au moins 80% des travaux. L'étape en cours concerne concrètement le finissage de la pose du carrousel, du système électrique et de la climatisation. Il est prévu la construction d'un parking de 246 places au terminal des passagers internationaux.

Entre-temps, l'autre événement devrait se produire dans quelques jours, plus précisément le 15 novembre du mois en cours. LITB Kokolo, imposant bateau réhabilité par le chantier naval à Gombe devrait rejoindre son milieu naturel. Les travaux engagés actuellement concernent l'aménagement des cabines simples et VIP ainsi que le restaurant. Il est prévu également de travailler le pont capitaine pour donner à l'ensemble du bâtiment un nouveau design.

Laurent Essolomwa

CPI

Babala, Kilolo, Mangenda et Arido renvoyés en procès

Il existerait, d'après la Cour, des preuves suffisantes donnant des motifs substantiels de croire que les quatre suspects se seraient effectivement livrés à la subordination des témoins la fin de 2011 et le 14 novembre 2013.

Nouveau rebondissement dans le procès Jean Pierre Bemba à la Cour pénale internationale. Alors qu'on croyait que le ciel s'est éclairci à la suite de la libération provisoire accordée le 21 octobre dernier par la Chambre préliminaire II à quatre proches du sénateur, la même Cour vient de jeter un pavé en décidant de les renvoyer en procès. Fidèle Babala et ses compères ne jouiront pas pleinement de leur liberté provisoire vue que les charges qui pèsent sur eux viennent d'être confirmées, du moins en partie, par la Chambre préliminaire II.

Dans un communiqué de presse publié le mardi 11 novembre, la Cour estime qu'il y avait des « preuves suffisantes donnant des motifs substantiels de croire que les suspects auraient commis dans le cadre de l'affaire Le Procureur contre Jean-Pierre Bemba Gombo des



Fidèle Babala

atteintes à l'administration de la justice en rapport avec des témoignages ».

C'est dire que l'accusation portant sur la subordination des témoins portée sur procès Fidèle Babala, Aime Kilolo, Jean Jacques Mangenda et Narcisse Arido tient la route, d'après la Cour tient à, aller jusqu'au bout dans cette affaire où toutes les voies même les plus illicites auraient été utilisées pour tenter d'innocenter l'ancien vice-président. La conviction de la

Cour repose sur des éléments supplémentaires de preuve dont elle dispose et susceptibles d'enfoncer davantage les quatre prévenus. Il appert que Fidèle Babala et compagnie auraient opéré entre la fin de 2011 et le 14 novembre 2013. Ils auraient, d'après l'accusation, « donné aux témoins de l'argent et des instructions afin qu'ils produisent de faux témoignages ainsi que la production d'éléments de preuve faux ou falsifiés et la présentation de

faux témoignages dans la salle d'audience ».

Des détails qui donnent ainsi des motifs substantiels de croire à la véracité des charges mises sur les quatre prévenus attendus incessamment devant la barre pour s'expliquer. La présidence de la CPI constituera une Chambre de première instance en temps utile qui sera en charge du procès. Entre-temps, le droit de l'Accusation et de la Défense de demander l'autorisation d'interjeter appel reste garanti selon les textes garantissant le fonctionnement de cette juridiction internationale. Pour le bureau de la Procureure, la culpabilité de Jean Pierre Bemba ne fait plus l'ombre d'aucun doute.

Le leader du Mouvement de libération du Congo (MLC) doit être reconnu coupable pour la « barbarie » de ses miliciens en République centrafricaine en 2002-2003 où ils s'étaient rendus pour soutenir le président Ange-Félix Patassé, victime d'une tentative de coup d'Etat menée par le général François Bozizé, ne cesse de marteler Fatou Bom Bensouda.

A.D.

TRANSPORTS

Matadi, une ville portuaire à valoriser

Avec l'arrêt du trafic ferroviaire, la route est désormais le seul moyen d'acheminer les marchandises de Matadi, dans le Bas-Congo, vers Kinshasa. Le dimanche 9 novembre, après avoir passé les derniers virages très serrés au milieu des rochers surplombant la ville portuaire, Matadi s'offre à nous avec ses lumières scintillantes...

Nous passons la dernière barrière policière donnant accès à la capitale du Bas-Congo. Comme son nom l'indique, « Matadi », la pierre en langue locale, est construite sur une pierre. La ville ne dispose pas d'assez d'arbres, et les constructions se réalisent dans un milieu très accidenté et parfois difficile d'accès.

Quelques heures auparavant, nous remontions encore la Nationale I praticable sur plus de 300 km, représentant la distance séparant Kinshasa de Matadi. À ce jour, la ville ne dispose pas d'un aéroport national reflétant sa position stratégique dans l'architecture économique du pays. L'on a reproché d'ailleurs au gouvernement central l'omission de la capitale du Bas-Congo, la deuxième

province contributive du pays, dans le programme d'aménagement des aéroports nationaux sur l'étendue du territoire national.

Le trafic sur la Nationale I est redevenu très intense avec le retour en force des gros camions. C'est le fruit d'après négociations pour ramener la sérénité parmi les chauffeurs lors des mouvements de grève, et empêcher l'asphyxie de la capitale en produits de première nécessité importés.

Pour se convaincre de l'ampleur du trafic routier, la Commission nationale de prévention routière/Bas-Congo a confirmé 614 cas d'accident de circulation les huit premiers mois de 2014 ayant entraîné près de 200 morts.

Malgré tout, le trafic routier reste lucratif. En effet, le Bas-Congo perçoit 9% des recettes des péages installés sur la Nationale I et 7% du péage érigé à l'entrée du Pont Maréchal qui permet de relier Matadi et Boma sur une distance de 700 mètres au-dessus du fleuve Congo. Selon des indiscretions, les habitants de Matadi seraient offusqués de l'affectation des recettes des péages de la Nationale I gérées par le gouvernement central aux travaux d'amé-



Accélérer le déchargement des bateaux pour la compétitivité du port de Matadi

nagement des infrastructures routières d'autres provinces au moment où la route conduisant vers le port de Boma est très impraticable. Et la rétrocession des 40% n'étant pas pratiquée, la province a dû se contenter des rétrocessions forfaitaires.

À l'instar d'autres provinces du pays, la montée de la pauvreté est un motif de préoccupation. Comme pour les mines au Kivu, l'économie du Bas-Congo dépend en grande partie des activités portuaires. Ceux qui construisent actuellement à Matadi sont les douaniers, a ironisé un habitant. Très peu d'originaires arrivent à percer, et les communautés

étrangères sont progressivement en train de maîtriser le secteur du commerce. L'interdiction d'importation des véhicules de plus de dix ans a paralysé une activité essentielle du port, poussant beaucoup de jeunes de Matadi à se reconverter dans la vente des produits divers d'occasion, appelés localement « bilokos ».

Pour le port de Matadi, l'une des priorités a été de gagner de l'espace pour entreposer encore plus de marchandises. En effet, la Douane occupe désormais des locaux en dehors du port. Il est crucial que le port de Matadi arrive à accélérer le rythme de déchargement des conteneurs qui

transitent par le port maritime de Pointe-Noire. Mais plusieurs experts contactés ne jurent que sur la construction du port en eaux profondes de Banana pour accueillir directement des bateaux de plus gros tonnage, et il existe un projet très avancé de construction d'une voie ferrée entre Moanda et Matadi dont une partie du réseau devra passer sous le pont Maréchal où il existe déjà des tunnels aménagés.

Entre-temps, il persiste des contraintes majeures pour assurer un fonctionnement optimal du port de Matadi. En effet, plusieurs mesures importantes arrêtées dans le sens de son assainissement ne sont tout simplement pas respectées. C'est le cas de la mesure fixant à cinq le nombre de services opérant au port. Il y a beaucoup de résistance dans la mise en œuvre des réformes visant à améliorer le climat des affaires et des investissements. Du côté du gouvernorat, l'on réaffirme la nécessité de diversifier les opportunités d'affaires dans les domaines miniers, de l'agro-pastoral, des hydrocarbures, des ressources énergétiques et du tourisme.

Laurent Essolomwa

OMS

De nouvelles normes édictées pour réduire les dommages de la pollution sur la santé

Selon cette institution onusienne plus de sept millions de décès, à raison d'un décès sur huit à l'échelle mondiale, sont dus à l'exposition à la pollution de l'air à l'intérieur ou à l'extérieur. Selon les estimations, quelque quatre millions de personnes décèdent chaque année dans le monde du fait de la pollution de l'air, provenant de poêles rudimentaires utilisant la biomasse ou le charbon, à l'intérieur de leur foyer.

Face à cette situation, l'organisation mondiale de la Santé (OMS) vient de publier de nouvelles directives pour réduire les dommages de la pollution sur la santé. Les nouvelles lignes directrices de l'OMS relatives à la qualité de l'air à l'intérieur des habitations et aux combustibles ménagers insistent sur la nécessité d'améliorer l'accès à des sources d'énergie domestique plus propres telles que le gaz de pétrole liquéfié, le biogaz, le gaz naturel et l'éthanol, ou l'électricité, en particulier dans les pays à revenu faible ou intermédiaire. Les nouvelles lignes directrices recommandent de cesser d'utiliser le charbon non transformé en tant que combustible domestique. Le charbon contient des éléments toxiques tels que l'arsenic, le plomb et le mercure. La combustion incomplète du charbon dans des poêles et appareils de chauffage au rendement médiocre peut entraîner de graves maladies et des décès prématurés.

L'utilisation du kérosène en tant que combustible domestique est aussi fortement déconseillée compte tenu des préoccupations relatives à ses répercussions négatives sur la qualité de

l'air et la sécurité. Le kérosène est aussi responsable de brûlures, d'incendies et d'empoisonnements.

Pour le Dr Maria Neira, Directeur à l'OMS du Département Santé publique, environnement et déterminants sociaux de la santé, garantir un air plus propre à l'intérieur et à proximité des habitations est fondamental pour réduire la charge de morbidité due à la pollution de l'air, en particulier dans les pays à revenu faible ou intermédiaire. Les nouvelles lignes directrices de l'OMS, renchérit-il, visent à aider les pays à introduire des technologies plus propres, à améliorer la qualité de l'air à l'intérieur des foyers défavorisés, à réduire les maladies liées à la pollution et à sauver des vies. Selon l'OMS, près de 3 milliards de personnes dans le monde n'ont toujours pas accès à des combustibles et des technologies propres pour cuisiner, se chauffer et s'éclairer. Des millions de personnes meurent chaque année du fait de la pollution à l'intérieur de leur domicile: 34% de ces décès sont dus à des accidents vasculaires cérébraux, 26% à des cardiopathies ischémiques, 22% à des bronchopneumopathies chroniques obstructives, 12% à des pneumonies chez l'enfant et 6% à des cancers du poumon. Ces maladies sont essentiellement causées par des niveaux élevés de particules fines et de monoxyde de carbone émis lorsque des combustibles solides tels que le bois, le charbon, les déjections animales, les résidus agricoles et le charbon de bois sont brûlés dans des poêles, des appareils de chauffage ou des lampes au rendement médiocre.

Aline Nzuzi

GRÈVE DES MAGISTRATS

Le gouvernement appelé au respect des promesses faites

Ces engagements rappelés par les ONG de défense des droits de l'homme ont trait à l'amélioration de conditions de travail de ces employés de l'Etat.

Dans un communiqué conjoint relatif à la grève des magistrats publié le 12 novembre, des ONG des droits de l'homme de la RDC signataires recommandent au Président de la République, de s'investir personnellement pour garantir l'effectivité du principe de séparation de pouvoirs et d'intervenir en urgence afin que les parties concernées se retrouvent autour d'une table. Ces ONG ont également conseillé que le pouvoir judiciaire bénéficie des mêmes traitements et avantages

que les deux autres pouvoirs en vue de permettre aux cours et tribunaux ainsi qu'à leurs parquets de fonctionner normalement. Ces organisations ont, par contre, exhorté le gouvernement à engager en urgence un dialogue social avec les magistrats grévistes afin de garantir une meilleure administration de la justice, gage de la démocratie et du développement du pays ; de faire respecter l'exercice des libertés publiques notamment de manifestation publique et interdire formellement toute répression policière et à respecter scrupuleusement les engagements de la RDC pris dans le cadre de la Déclaration des Nations unies sur les défenseurs des droits de l'homme.

Le Premier président de la Cour suprême de justice et Président du Conseil supérieur de la magistrature a, quant à lui, été appelé à annuler sa décision interdisant les activités syndicales au sein de la magistrature car illégale et à annuler toutes les mesures de suspension frappant les magistrats de siège pour leur participation à la grève. Tandis que le Procureur général de la République a été exhorté à ordonner la libéra-

tion sans condition de Boniface Umpula et des poursuites contre le Procureur Useni Sefu pour arrestation et détention arbitraire, obstruction à la jouissance des droits fondamentaux reconnus aux particuliers et abus de pouvoir. Il est



Des magistrats devant la primature.

également appelé à annuler toutes les mesures de suspension frappant les magistrats des parquets pour leur participation à la grève ainsi qu'à enquêter sur les circonstances qui ont entouré la répression violente de la manifestation des magistrats grévistes de Bunia et poursuivre les auteurs et complices de cet acte en justice.

Ces ONG ont, enfin, recommandé aux magistrats de la RDC, de demeurer solidaires et toujours de revendiquer leurs droits lorsqu'ils sont bafoués et de ne pas lâcher tant que le gouvernement n'aura pas répondu à leurs desideratas. On note, par ailleurs, que cette grève des magistrats congolais se radicalise, alors que les grévistes affirment recevoir de plus en plus de menaces. Près de deux semaines après le déclenchement de ce mouvement, plusieurs audiences ne sont pas tenues dans les cours et tribunaux à travers le pays, en dépit des intimidations et des demandes d'explication que les magistrats grévistes reçoivent de la part de leurs supérieurs hiérarchiques à Kinshasa, comme dans des provinces.

Lucien Dianzenza

MATCH CAMEROUN-RDC

Des internationaux congolais décisifs en clubs avant le match de Yaoundé

C'est avec un groupe de joueurs pétillants de forme que la RDC va défier le Cameroun lors de la cinquième journée des éliminatoires de la Coupe d'Afrique des nations (CAN) 2015 qui ne se jouera plus au Maroc sur dernière décision de la Confédération africaine de football (CAF).

Trois internationaux de la RDC ont brillé en clubs avant de rejoindre la sélection nationale à Yaoundé pour son match contre le Cameroun. C'est le cas de l'attaquant de Terek Grozny en Russie, Jérémie Bokila, artisan de la victoire de son équipe sur la formation de FC UFA au championnat de Russie. L'attaquant congolais auteur d'un doublé contre la Côte

d'Ivoire a marqué l'unique but de la partie.

Pour sa part, le néo-international Neeskens Kebano fait grosse impression au Sporting Charleroi en Belgique. Auteur d'un doublé lors de la large victoire de son équipe sur le terrain de Lokeren (2-5), l'ancien joueur du Paris Saint-Germain passé par Caen a été l'homme du match lors de la victoire, samedi 8 novembre, de Charleroi sur Mouscron par deux buts à zéro (33e et 35e). Match comptant pour la 15e journée du championnat de Belgique. Il a à nouveau signé son deuxième doublé en jubilé pro-Ligue: « Cela fait plusieurs semaines qu'il se met désormais au service du collectif, tant offensivement que défensivement. Il commence à devenir un



joueur important pour le groupe. Son passage en sélection congolaise, le mois dernier, lui a fait un bien. Neeskens est très concentré

à l'entraînement, où il affiche beaucoup plus d'envie et d'ardeur au travail. Et cela se voit les jours de match », a déclaré

Junior Kabananga

son entraîneur à Charleroi, Felice Mazzù. L'on rappelle qu'il a fêté, par un but, sa première sélection nationale, lors de la victoire des Léopards sur les Éléphants de la Côte d'Ivoire à Abidjan en quatrième journée des éliminatoires de la CAN-2015.

Pour sa part, l'attaquant, Junior Kabananga s'est aussi illustré lors de cette 15e journée du championnat de Belgique en permettant au Cercles de Bruges d'arracher le point du match nul face au FC Malines. Le Cercle de Bruges a été mené par un but à zéro à partir de l'heure de jeu. Mais, Junior Kabananga a égalisé à la 83e minute. Le public congolais espère voir ces joueurs faire parler la poudre à Yaoundé contre le Cameroun.

Martin Engimo

RÉSEAU CULTUREL

Arterial Network se dote d'un nouveau site internet

La plateforme a été lancée à la faveur de la réunion des membres d'Arterial Network qui s'est tenue du 10 au 11 novembre, en marge de la 3e session du Conseil général à la bibliothèque nationale du Maroc, à Rabat.

L'un des plus grands réseaux interculturels en Afrique entend ainsi opérer une véritable révolution dans la façon dont-il communiquera ses projets et ceux de ses membres. Les questions d'ordre constitutionnel et organisationnel ont été au cœur des discussions, ainsi que le développement de la collaboration et la synergie continue entre les membres et les acteurs culturels au niveau régional. Les membres venant des cinq régions d'Afrique représentaient les pays suivants: l'Algérie, le Burkina Faso, le Cameroun, le Cap-Vert, la République Centrafricaine, le Congo Brazzaville, la République Démocratique du Congo, le Gabon, la Gambie, le Ghana, la Guinée, la Côte d'Ivoire, le Kenya, le Libéria, le Mali, la Mauritanie, l'Île Maurice, le Malawi, le Mozambique, le Sénégal, les Seychelles, l'Afrique du Sud, le Soudan, le Swaziland, la Tanzanie, le Togo, l'Ouganda, la Zambie et le Zimbabwe. « Notre réseau est né avec une intime conviction, exprimée par plusieurs acteurs culturels et de la société civile africaine, que mettre la culture au cœur des politiques publiques du développement de nos pays est une condition sine qua non pour un développement équitable et pérenne de notre continent. À nous de réfléchir à la renaissance culturelle de l'Afrique et à contribuer à la démocratisation de notre continent, tout en donnant le meilleur exemple possible et en restant une organisation de la société civile, qui travaille pour les générations futures », a déclaré Aadel Essaadani, Président d'Arterial.



Une source primaire d'informations

Le nouveau site web d'Arterial Network, apprend-on, vise à devenir une source primaire d'informations et d'échanges pour le secteur créatif de l'Afrique et de sa diaspora. « La plateforme web d'Arterial Network permettra de révolutionner la manière dont ses membres et ses organisations partenaires communiquent au sujet de leurs activités et leurs projets, devenant ainsi une vraie plateforme au service du secteur créatif de l'Afrique, tout en révélant au grand jour la nature et l'étendue des projets de l'organisation », explique-t-on. En outre, indique-t-on, les usagers pourront désormais être en mesure de trouver de nouvelles options uniques comme « Le Réseau », une carte interactive sur laquelle les membres et le pays seront profilés avec les mises à jour sur leurs activités, leurs événements et leurs partenariats. Par ailleurs, la page « Artwatch Africa » permettra de profiler toute l'actualité sur la censure, les droits culturels et artistiques et les différents ateliers organisés à ce sujet à travers le continent. La page des « Opportunités » sera constamment mise à jour avec les opportunités d'emploi, les résidences, les appels à communications, les prix et les conférences et la page de « Publications » présentera les

Quelques membres d'Arterial à la réunion du Maroc

ressources d'Arterial Network à télécharger gratuitement, ainsi que les recherches les plus récentes menées par les partenaires du réseau et un ensemble de ressources utiles aux praticiens culturels. « Grâce à ce nouveau site et à la diffusion des informations pertinentes, des recherches, un suivi et une protection plus renforcée des infractions commises à l'égard de la liberté créative et d'expression, Arterial Network donne une fois de plus le ton pour une action soutenue en faveur du secteur créatif d'Afrique », fait-on savoir.

Un secteur créatif africain vivant Arterial Network est un réseau dynamique composé d'ONG, d'institutions, d'entreprises du domaine de l'économie créative, de festivals, d'artistes individuel(le)s, d'acteurs et actrices du secteur culturel africain. Il a été fondé en 2007, dans le cadre de la conférence « Revitalising Africa's Cultural Asset », sur l'île de Gorée, au Sénégal. Vingt-huit pays sont représentés au sein d'Arterial Network. Le siège principal du réseau se trouve au Cap, en Afrique du sud. Arterial Network vise le développement d'un secteur créatif africain vivant, dynamique et durable, améliorant les conditions de vie et de travail des créateurs artistiques sur le continent africain et rehaussant la qualité de la pratique artistique.

Patrick Ndongidi

LIVRES

Pour Tshibas Mfuadi, un danger guette le Congo

Le diplomate partage cette certitude dans son tout dernier ouvrage Oui, le Congo terre d'avenir est menacé paru en début de mois chez L'Harmattan.

Il est de notoriété publique que la RDC, « vaste et riche pays d'Afrique centrale », est pourvu d'importantes ressources naturelles. En sus, il a été établi que les richesses dont regorgent son sol et son sous-sol attirent une réelle convoitise « d'autres peuples du monde », tel que le soutient l'auteur. Tshibas Mfuadi souligne dès lors que ceux-ci ne jurent que « par son éclatement en plusieurs entités nationales ». Ce, aussi bien que l'on peut se l'imaginer dans le dessein de « mieux en profiter



», l'adage « diviser pour mieux régner » trouve assurément tout son sens dans pareil contexte. Convaincu dès lors de l'ultime menace qui pèse sur son pays, Tshibas Mfuadi a jugé bon de conscientiser ses compatriotes quant à leurs responsabilités pour la prévenir. En connaissance des réalités qu'endure la République démocratique du Congo, le diplomate en fonction à Dakar, Nouakchott, Monrovia et au Caire s'est estimé en droit d'appeler les siens à agir en conséquence. Aussi, que de s'arrêter à l'alarmante

affirmation : « Oui, le Congo terre d'avenir est menacé », comme titre très explicite de son ouvrage question d'aviser les Congolais et éclairer leur lanterne à propos du danger qui guette leur nation, son livre va jusqu'à suggérer l'attitude à prendre en cette situation.

Que l'étranger affiche des visées si répréhensibles, qu'on se le dise bien, dictées par sa convoitise est déjà intolérable.

Mais l'auteur s'offusque de ce que certains des fils et filles du pays « pactisent avec des forces étrangères pour satisfaire leurs intérêts personnels » car ce comportement est plus condamnable encore. L'auteur fustige cet agir qu'il soit le fait d'un « égoïsme aveugle ou une inconscience insoutenable », pour sûr, la question ne se pose pas. Car même alors qu'ils seraient « ignorants des objectifs cachés de ces forces qui visent principalement la balkanisation de leurs pays en plusieurs entités faibles, faciles à dominer », ils seraient coupables de trahison. Le mieux serait plutôt de « s'organiser face aux menaces guettant le Congo, d'où qu'elles viennent ». En substance, les Congolais se devraient de « prendre collectivement et individuellement conscience de leur responsabilité vis-à-vis de leur nation ». À savoir que si les ressources naturelles du Congo étaient « rationnellement mises en valeur et gérées rigoureusement », elles lui permettraient de « se développer rapidement et de jouer un grand rôle dans le concert des nations ». De plus, faudrait-il encore que les citoyens aient à cœur de combattre « les tares qui gênent leur action commune et rongent leur société ». Et, par-delà œuvrent désormais avec « acharnement à l'amélioration du niveau de vie de la population et à son épanouissement » dans un esprit de cohésion nationale.

Nioni Masela

Commémoration de la journée de l'Armistice marquant la fin de la première guerre mondiale

La célébration de ladite journée a eu lieu ce mardi 11 novembre. Elle a été marquée par le dépôt d'une gerbe de fleur par Jean Luc Delvert, consul général de France à Pointe-Noire au monument érigé à l'honneur des morts des deux guerres mondiales, situé au rond-point Kasai dans le premier arrondissement, Emery Patrice Lumumba.



Photo de famille lors de la cérémonie

Cette cérémonie commémorative a connu la présence des représentants du corps diplomatique accrédité au Congo, quelques anciens combattants, des autorités civiles et militaires de la ville océane et bien d'autres. Il s'agit en effet d'une occasion exceptionnelle qui vise à honorer la mémoire des victimes du premier conflit mondial.

« L'année 2014 marque le centenaire de la fin de la première guerre mondiale, en France, en Europe et partout dans le monde, ce centenaire fait l'objet de plusieurs événements politiques, culturels et historiques. Le président de la République française, François Hollande a voulu que cet armistice soit célébré de façon exceptionnelle, en vue d'honorer la mémoire des hommes qui ont donné leur vie à l'occasion d'une guerre dont les pertes furent sans précédents. Une guerre qui fut une véritable tragédie humaine, provoquant une saignée épou-

vantable dont toute une génération, 1 million 400 mille Français sont morts, des centaines de millions de personnes mutilées et ont porté sur leurs chaires les stigmates de la guerre durant toute leur vie. Dans un monde traversé par les crises, dont le continent africain qui paye le lourd tribut, cette mémoire de la première guerre mondiale doit être celle qui montre le chemin de la paix retrouvée (...), s'est exprimé Jean Luc Delvert.

Tout en exprimant sa satisfaction, Jean Pierre Ibouanga, secrétaire général de l'Office national des anciens combattants (ONAC) du département de Pointe-Noire et du Kouilou, a indiqué que : « La célébration de la signature de la fin

de la première guerre mondiale réunissait toutes les grandes puissances du monde autour d'une même table ; l'évènement constitue un grand souvenir pour tous les anciens combattants vivants ou morts, il représente un grand réconfort moral pour ces derniers » a-t-il déclaré. Pendant cette cérémonie, un extrait du texte de l'auteur, Henri Barbusse tiré de son ouvrage « Le feu » a été lu publiquement par un élève du collège français, Charlemagne Bonvalot Jonathan, suivi de l'exécution de l'hymne national français, « La Marseillaise ». Rappelons que l'armistice marquant la fin de la première guerre mondiale fut signée le 11 novembre 1918.

Séverin Ibara

Le monde sportif invités à se concentrer sur les Jeux africains de Brazzaville

L'appel du directeur départemental des Sports et de l'éducation physique de Pointe-Noire, Joseph Dinga Biangou, a interpellé la communauté sportive, ce 9 novembre, à l'occasion de la cérémonie de clôture de la saison sportive 2013-2014.

yeux tournés vers les 11e Jeux africains de Brazzaville qui auront lieu en septembre 2015 », a lancé Joseph Dinga Biangou aux représentants de différentes ligues sportives de son département. « Aux sportifs, nous exigeons plus de dynamisme et de détermination dans la pratique

discipline et le fair-play pour que notre saison sportive connaisse le succès escompté », a-t-il ajouté. Une exhortation à laquelle a souscrit le directeur de cabinet du préfet de Pointe-Noire qui a invité les sportifs à un sursaut à l'occasion du cinquantenaire des Jeux africains. « Nous sommes persuadés et sûrs que le département de Pointe-Noire va gagner des médailles au sein des équipes nationales pour porter haut le flambeau de notre pays », a indiqué Jean-Louis Bantoud.

La cérémonie a donné lieu à quelques démonstrations par des athlètes des disciplines comme le karaté, la boxe de pharaon, le cyclisme, l'athlétisme, la marche pour le club des marcheurs. « Nous nous préparons pour le championnat national qui aura lieu à Brazzaville. Cette cérémonie donne encore plus de motivation dans les préparatifs », a dit Bâh Ibrahim, capitaine de la sélection départementale de karaté. Et de s'inquiéter sur le volume des compétitions qui ne permet pas une préparation adéquate.

C.L.L.



Une démonstration des karatékas

« C'est ici l'occasion de dire haut et fort, aux encadrateurs techniques que chacun de vous doit apporter la pierre à l'édifice pour la réussite de cette nouvelle saison car nous avons, tous, les

de leurs disciplines respectives afin d'atteindre les objectifs fixés. J'invite les encadrateurs, les officiels techniques et les sportifs pratiquants à observer la dis-

MATCH CONGO/NIGERIA

Dominique Malonga signe sa première sélection nationale avec les Diabes rouges

Plusieurs fois convoqué, mais toujours empêché pour des raisons administratives et pour avoir joué avec la sélection française des moins de 19 ans (2007-2008), le Français d'origine congolaise a enfin retrouvé la sélection nationale pour la première fois. Il pourra faire valoir son talent le 15 novembre face au Nigeria, au Complexe sportif de Pointe-Noire.



Dominique Malonga

Agé de 25 ans, le milieu de terrain d'1,83m évolue actuellement au club Hibernian en Ecosse, deuxième division. Dominique Malonga se dit très fier de retrouver ses coéquipiers de la diaspora et locaux. Lesquels ensemble, tenteront de qualifier le Congo à la CAN 2015. « Je suis content de jouer au pays. Je vais aider mes coéquipiers pour la qualification du Congo, le samedi devant son public. On donnera le maximum. Nous savons que c'est un match très important pour nous », a-t-il dit, avant de personnaliser le message. « Personnellement je pense que je donnerai le maximum de moi-même pour relever les couleurs de mon pays que je porte pour la première fois. Je suis installé actuellement en Ecosse », a-t-il ajouté.

Formé à l'AS Monaco en 2007, Dominique Malonga quitte ensuite ce club pour Torino en Italie, auteur de bonne prestation, il enchaîne des blessures qui compromettent son évolution au sein de l'équipe 1. En 2009, il est prêté à US Foggia en série C1 jusqu'à la fin de la saison. 2009-2010, il est de nouveau prêté en série B à l'Ac Cesena. En 2010, le club de l'Ac Cesena lève l'option d'achat et Dominique Malonga découvre enfin la série A, lors de la saison 2010-2011. En fin 2012 il est prêté à Vicenza toujours en Italie. Le 2 septembre 2013 il est prêté pour une saison au club espagnol du Réal Murcie qui évolue en Liga Adelante, avant de rejoindre cette saison Hibernian en Ecosse.

Pas de long discours pour Prince Oniangue et Tchevy Bifouma

Conscient de l'attente de la nation congolaise tout entière alors qu'ils poursuivent leur préparation à Pointe-Noire, les Diabes rouges se sont abstenus au long discours. « Nous n'avons pas de discours à faire, samedi à 15h 30 on est sur le terrain et on verra après le match. Nous sommes basés sur les saintes écritures, le seigneur nous dit réjouissez-vous avec ceux qui réjouissent, pleurez avec ceux qui pleurent. Dans le bon et le mauvais jour nous demandons au public d'être avec nous parce qu'on est à trois points, voire à un point de la qualification. C'est un match déterminant et je pense que tout le peuple congolais sera derrière nous », a affirmé Prince Oniangue.

De son côté Tchevy Bifouma, butteur contre le Barça de Léonel Messi et Neymar en Liga1 espagnole, compte rééditer l'exploit lors de ce derby. « Je souhaite marquer contre le Nigeria pour donner la victoire à mon pays le Congo ».

Jean Delarge Dzon retrouve le groupe

Après plus de deux absences, Delarge Dzon, l'attaquant congolais évoluant en République Tchèque a retrouvé son groupe pour cette confrontation très décisive pour le Congo. Il a lui aussi promis de mouiller le maillot pour offrir une victoire aux Diabes rouges. Le rendez-vous est ainsi pris pour le samedi 15 novembre au complexe sportif de Pointe-Noire, où le public est appelé à pousser son onze à la victoire finale.

Charlem Léa Legnoki

GLO-CAF AWARDS

Kader Bidimbou parmi les nominés au titre de meilleur joueur évoluant sur le continent

L'attaquant de l'Athlétic club Léopards de Dolisie et des Diables rouges est compté parmi les nominés au prix du meilleur joueur africain évoluant sur le continent pour succéder à l'Égyptien Mohamed Aboutreika, vainqueur en 2013.

La Confédération africaine de football a publié la liste des nominés le 7 novembre ainsi que celle des prétendants au titre de ballon d'or africain 2014. Sur les vingt-cinq dans cette catégorie supérieure, aucun joueur congolais n'est en lice pour succéder à l'Ivoirien Yaya Touré élu meilleur

joueur de l'année lors des trois dernières éditions. Dans la seconde liste réservée aux vingt joueurs évoluant sur le continent Kader Bidimbou a trouvé sa place. Ce n'est que logique. Puisque ce joueur de l'AC Léopards a connu un vrai bonheur en disputant sa première compétition africaine des clubs avec les Fauves du Niari. La commission technique suivait de très près ses prestations tant en clubs qu'en équipe nationale. Sous les couleurs des Fauves du Niari en effet, cet attaquant a inscrit six buts en phase de poules de la Coupe Africaine de la confédération dont la finale oppo-

Joueurs africains 2014

1. Ahmed Musa (Nigeria, CSKA Moscou)
2. Asamoah Gyan (Ghana, Al Ain)
3. Dame N'Doye (Sénégal, Lokomotiv Moscou)
4. Emmanuel Adebayor (Togo, Tottenham)
5. Eric Maxim Choupo-Moting (Cameroun, Schalke 04)
6. Fakhreddine Ben Youssef (Tunisie, CS Sfaxien)
7. Ferdjani Sassi (Tunisie, CS Sfaxien)
8. Yao Kouassi Gervais 'Gervinho' (Côte d'Ivoire, AS Roma)
9. Islam Slimani (Algérie, Sporting du Portugal)
10. Kwadwo Asamoah (Ghana, Juventus Turin)
11. Mehdi Benatia (Maroc, Bayern Munich)
12. Mohamed El Neny (Égypte, FC Bâle)
13. Pierre-Emerick Aubameyang (Gabon, Borussia Dortmund)
14. Raïs M'Bolhi (Algérie, Philadelphia Union)
15. Sadio Mané (Sénégal, Southampton)
16. Seydou Kieta (Mali, As Roma)
17. Sofiane Feghouli (Algérie, Valence)
18. Stephane Mbia (Cameroun, FC Séville)
19. Thulani Serero (Afrique du Sud, Ajax Amsterdam)
20. Vincent Aboubakar (Cameroun, Porto)
21. Vincent Enyeama (Nigeria, Lille)
22. Wilfried Bony (Cote d'Ivoire, Swansea)
23. Yacine Brahimi (Algérie, Porto)

24. Yannick Bolasie (RD Congo, Crystal Palace)
25. Yaya Touré (Côte d'Ivoire, Man City)

Joueurs Africains 2014 (basés en Afrique)

1. Amr Gamal (Égypte, Al Ahly)
2. Abdelrahman Fetori (Libye, Ahly Benghazi)
3. Bernard Parker (Afrique du Sud, Kaizer Chiefs)
4. Bongani Ndulula (Afrique du Sud, Amazulu)
5. Akram Djahnit (Algérie, ES Sétif)
6. Ejike Uzoenyi (Nigeria, Enugu Rangers)
7. El Hedi Belamieri (Algérie, ES Sétif)
8. Fakhreddine Ben Youssef (Tunisie, CS Sfaxien)
9. Ferdjani Sassi (Tunisie, CS Sfaxien)
10. Firmin Mubel Ndombe (RD Congo, AS Vita)
11. Geoffrey Massa (Ouganda, Pretoria University)
12. Jean Kasusula (RD Congo, TP Mazembe)
13. Kader Bidimbou (Congo, AC Léopards)
14. Lema Mabidi (RD Congo, AS Vita)
15. Mudathir Al Taieb (Soudan, Al Hilal)
16. Roger Assalé (Côte d'Ivoire, Séwé Sport)
17. Senzo Meyiwa (Afrique du Sud, Orlando Pirates)
18. Solomon Asante (Ghana, TP Mazembe)
19. Souleymane Moussa (Cameroun, Coton Sport)
20. Yunus Sentamu (Ouganda, AS Vita)



Kader Bidimbou, l'attaquant de l'AC Léopards de Dolisie et des Diables rouges (Photo DR)

sant le Séwé sport à Al Ahly se disputera le 30 novembre, l'aller et le 6 décembre pour le retour. Kader Bidimbou inscrivait le but de la victoire des Léopards à Bamako 2-1 contre l'AS Réal, son premier en compétition africaine des clubs. Il recidivait à Garoua en marquant trois de quatre buts des Léopards contre le Coton sport de Garoua avant de terminer la phase de poules par un doublé face à

l'Aséc Mimosas au Stade Denis-Sassou N'Gouesso à Dolisie. Cette année, il n'a pas seulement été buteur en club mais aussi en équipe nationale des moins de 20 ans dont il est l'artisan de la qualification à la phase finale de la Coupe d'Afrique des nations Sénégal 2015. Kader Bidimbou avait inscrit un doublé à Pointe-Noire face à l'Égypte lors de la phase aller du dernier tour qualificatif à la CAN

du Sénégal.

Son sens de but a convaincu Claude Le Roy qui le retient toujours dans sa liste finale. Notons que les vainqueurs des deux trophées seront désignés après le vote des sélectionneurs nationaux et des directeurs techniques. La remise du trophée Glo CAF Awards aura lieu le jeudi 8 janvier lors d'un grand gala organisé à Lagos au Nigeria.

James Golden Eloué

BASKET-BALL

Interclub et Brazza –Basketball, les super champions de Brazzaville

La Ligue départementale de basketball de Brazzaville a lancé sa nouvelle saison le 9 novembre en récompensant, au terrain d'Avenir du rail, les équipes et les athlètes qui se sont illustrés lors de la saison écoulée. C'était au terme de deux matches de la super coupe de Brazzaville.

Ces matches marquaient à la fois la fin des compétitions de 2013-2014 et l'ouverture de la saison 2014-2015. Chez les messieurs, l'Interclub, championne de Brazzaville a pris le meilleur sur les Diables noirs, vainqueur de la coupe de la Ligue sur un score de 72 paniers contre



Une phase de jeu du match opposant l'Inter aux Diables noirs-Photo Adiac

55. Chez les dames, Brazza-Basketball a gagné sa troisième coupe d'affilée en s'imposant devant l'Interclub : 71 paniers contre 63. Après ces deux rencontres, la

Ligue départementale de Basketball de Brazzaville a récompensé les meilleurs de la saison 2013-2014 par catégories.

L'As Thomas a remporté le tro-

phée chez les cadets pendant que Matsoumba de l'Inter remportait le trophée de meilleur joueur. Chez les juniors, le Club athlétique renaissance aiglon a rafé à la fois le titre de l'équipe championne et le prix du meilleur joueur par l'entremise de Mouzita. Chez les seniors dames, Brazza-Basketball a fait autant. Cette équipe gagne le trophée de l'équipe championne de Brazzaville et deux autres prix notamment celui de la meilleure marqueuse et de la meilleure joueuse avec Kassongo et Mabegya. Chez les seniors messieurs, l'équipe d'Interclub a été sacrée championne de Brazzaville.

Son joueur Kibondzi a été plébiscité meilleur joueur puis Ronel Itoba des Diables noirs a gagné le prix de meilleur marqueur. Les coupes de la ligue ont été respectivement remportées par Brazza-Basketball devant Inter chez les dames puis par les Diables

noirs face à Patronage chez les messieurs. Au cours de la même cérémonie, la ligue a organisé les différents concours notamment celui de dunk remporté par Endzanga, celui de tirs à trois points gagné par Djemany et celui de meneur qui a profité à Okandzé. La ligue a également fait un don d'équipe aux clubs de Brazzaville et à la Ligue de Pointe-Noire. « Nous sommes contents de l'issue de la cérémonie de ce 9 novembre. La saison dernière a été très positive pour nous. Nous le disons parce que le partenariat que nous avons signé avec la ligue Ile-de-France nous a apporté un plus. Nous avons reçu des dons de la part de nos partenaires. Nous les avons distribués aux différents clubs des ligues de Brazzaville et de Pointe-Noire », a indiqué Fabrice Makaya Mateve, président de la Ligue de Brazzaville.

J.G.E.